



مصرف الزيتونة  
BANQUE ZITOUNA

Banque Zitouna

Rapport Annuel 2013



## Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>I. MESSAGE DU PRESIDENT</b> .....	<b>4</b>
<b>II. ORGANES DE GOUVERNANCE</b> .....	<b>4</b>
II.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
II.3 COMITÉ CHARIA .....	5
<b>III. ORGANES DE DIRECTION</b> .....	<b>6</b>
III.1 DIRECTION GÉNÉRALE .....	6
III.2 COMITÉ EXÉCUTIF .....	6
<b>IV. COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> .....	<b>6</b>
<b>V. CHIFFRES CLÉS 2013</b> .....	<b>7</b>
<b>VI. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE</b> .....	<b>8</b>
VI.1 CONJONCTURE INTERNATIONALE .....	8
VI.2 CONJONCTURE NATIONALE .....	9
VI.3 FINANCE ISLAMIQUE DANS LE MONDE .....	11
<b>VII. PRESENTATION DE BANQUE ZITOUNA</b> .....	<b>13</b>
VII.1 DATES CLÉS .....	13
VII.2 MISSIONS ET VALEURS .....	13
VII.3 BANQUE ISLAMIQUE UNIVERSELLE .....	14
VII.4 STRUCTURE DU CAPITAL .....	13
Répartition du capital .....	13
VII.5 ORGANISATION ET GESTION DES PROCESSUS .....	15
VII.5.1 Organisation de la Banque : .....	15
VII.5.2 Gestion des processus .....	15
VII.6 SYSTÈME D'INFORMATION .....	15
VII.7 POLITIQUE COMMERCIALE ET RÉSEAU D'AGENCES .....	16
<b>VIII. RETROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2013</b> .....	<b>16</b>
VIII.1 STRATÉGIE ET PLAN DE COMMUNICATION 2013.....	16
VIII.1.1 Communication Interne .....	16
VIII.1.2 Communication Institutionnelle.....	17
VIII.1.3 Communication Produits.....	17
VIII.1.4 Communication Évènementielle .....	18
VIII.1.5 Communication Digitale .....	20
VIII.2 OFFRE DES PRODUITS ET SERVICES 2013 .....	20
VIII.3 OUVERTURES D'AGENCES 2013.....	20
VIII.4 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	21
<b>IX. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE</b> .....	<b>22</b>
IX.1 LES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE .....	22
☒ L'encours des dépôts .....	22
☒ Structure par produits .....	22
☒ Structure par marché.....	23
IX.2 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE .....	23
☒ La Production.....	23
☒ L'Encours .....	24
☒ La structure par produit.....	24
☒ La structure par marché .....	24
IX.3 RÉSULTATS DE BANQUE ZITOUNA .....	26



<b>X.</b>	<b>CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES.....</b>	<b>33</b>
X.1	DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE .....	34
X.1.1	Le contrôle permanent .....	34
X.1.2	Le contrôle périodique (Audit Interne).....	35
X.1.3	La conformité réglementaire.....	35
X.1.4	La Conformité Charaïque.....	36
X.2	GESTION ET SUIVI DES RISQUES .....	36
X.2.1	Le risque financement .....	37
X.2.2	Le risque opérationnel.....	37
X.2.3	Le risque de marché.....	38
X.2.4	Les risques de liquidité et global de taux .....	38
<b>XI.</b>	<b>RAPPORT COMITE CHARIA.....</b>	<b>39</b>
<b>XII.</b>	<b>RAPPORTS GENERAL &amp; SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/12.....</b>	<b>40</b>
X.1.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2013 .....	43
X.2.	ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013 .....	46
X.2.1	BILAN .....	46
X.2.2	ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	47
X.2.3	ETAT DE RESULTAT .....	48
X.2.4	ETAT DES FLUX DE TRESORERI .....	49
X.2.5	NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	50
X.3.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES .....	74



## I. MESSAGE DU PRESIDENT

---

## II. ORGANES DE GOUVERNANCE

---

### II.1 Conseil d'Administration

---

Le conseil d'administration	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président Directeur Général
Mr. Moncef CHEIKH ROUHOU	Administrateur désignée par l'état
Mme. Souhir TAKTAK	Administrateur désigné par l'état
Mr. Mohamed Ali CHEKIR	Administrateur désigné par l'état
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Administrateur désigné par l'état
Mr. Nabil CHAIBI	Administrateur
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Administrateur
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Administrateur
El Karama Holding SA représentée par Mohamed Ali Chekir	Administrateur
La Centrale Laitière du Cap Bon représentée par Boubaker Mehri	Administrateur
Mr. Mohamed DJARRAYA	Administrateur Indépendant
Mr. Sami ZGHAL	Administrateur Indépendant

### II.2 Comités rattachés au Conseil d'Administration

---

Un certain nombre de comités assistent le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

▪ **Comité Permanent d'Audit Interne:**

Le Comité d'Audit Interne veille à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière. Ce Comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Mohamed DJARRAYA	Président du Comité
Mme. Souhir TAKTAK	Membre
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Membre



▪ **Comité Exécutif de Financements:**

Le comité exécutif de financements est chargé d'examiner l'activité de financements de l'établissement. A ce titre, il donne son avis au Conseil d'Administration sur certaines catégories de financements. Ce comité est composé comme suit:

Nom du membre	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président du Comité
Mr. Mohamed Ali CHEKIR	Membre
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Membre
Mr. Taoufik LACHHEB	Membre

▪ **Comité des Risques:**

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Ce comité est composé comme suit:

Nom du membre	Qualité
Mr. Sami ZGHAL	Président du Comité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Membre
Mr. Moncef CHEIKH ROUHO	Membre
Mr. Nabil CHAIBI	Membre

### II.3 Comité Charia

Le Comité Charia de Banque Zitouna est composé des membres suivants :

#### Le Comité Charia

- Mr. Mokhtar SELLAMI (Président)
- Mr. Abdessatar KHOUILDI (Membre)
- Mr. Mounir TLILI (Membre)
- Mr. Borhen NEFFATI (Membre)
- Mr. Hichem GRISSA (Membre)



### III. ORGANES DE DIRECTION

---

#### III.1 Direction Générale

---

La Direction Générale de Banque Zitouna se compose du :

- Président Directeur Général : Mr. Ezzedine KHOJA
- Directeur Général Adjoint : Mr. Taoufik LACHHEB
- Conseiller Exécutif : Mr. Lotfi BOUAICHA

#### III.2 Comité Exécutif

---

La mission du Comité Exécutif réside dans l'examen et la définition de la stratégie, du développement, de l'organisation et du pilotage de la Banque.

La composition du Comité Exécutif se définit comme suit :

- Le Président Directeur Général : Mr. Ezzedine KHOJA
- Le Directeur Général Adjoint : Mr. Taoufik LACHHEB
- Le Conseiller Exécutif : Mr. Lotfi BOUAICHA
- Le Secrétaire Général : Mr. Mounir FAKHET
- Le Directeur du Pôle Risques : Mr. Jalel BAKLOUTI
- Le Directeur du Pôle Finances : Mr. Walid HBAIEB

### IV. COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

#### Les Commissaires aux Comptes

**Société FMBZ – KPMG TUNISIE**  
Représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

**Société G.A.C – Générale d'Audit et Conseil**  
Représentée par Mr. Chiheb Ghanmi



## V. CHIFFRES CLÉS 2013

	2011	2012	2013
<b>ACTIVITÉS</b>			
Nombre de Clients	32 420	52 072	81 487
Nombre d'Agences	28	35	49
Nombre de DAB	30	36	50
Effectifs	379	420	505
Total Bilan (En MD)	510	691	993
Dépôts de Clientèle (En MD)	420	595	867
Financements à la Clientèle (En MD)	332	430	647
Capitaux Propres (En MD)	57	55	57
<b>RÉSULTATS (MD)</b>			
Produit Net Bancaire	15,3	25,3	39,9
Frais de Gestion	25,5	29,4	36,1
RBE	-10,3	1,3	3,9
Résultat Net de l'Exercice	-14,9	-1,2	1,67
<b>RATIOS</b>			
Ratio de Solvabilité	11,77%	9,20%	7,57%
Ratio de Liquidité	94,20%	88,80%	86,57%
Commissions / Masse Salariale	29,47%	42,42%	48,79%
Dépôts/Financements	126,51%	138,47%	133,96%
Coefficient d'Exploitation	167,16%	115,97%	90,38%
Taux des Créances Classées	1,70%	3,80%	3,93%

## VI. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE

---

### VI.1 Conjoncture Internationale

---

L'environnement international en 2013, a été marqué par :

- Un léger ralentissement de la croissance de l'économie mondiale en 2013.
- La stabilisation du taux de chômage mondial et du rythme d'évolution des échanges internationaux de biens et services.
- La baisse, en 2013, des prix internationaux des produits de base et le maintien des taux d'inflation à de faibles niveaux, notamment dans les pays avancés.
- L'appréciation de l'Euro vis-à-vis du Dollar et la dépréciation du Yen face aux autres principales devises.
- La hausse marquée des indices des principales bourses internationales.

#### La Croissance :

La croissance économique mondiale est passée de 3,1% en 2012 à 3% en 2013. Ceci est dû essentiellement au ralentissement de la croissance dans les principales économies émergentes qui affecte négativement le rythme de la reprise dans les pays avancés.

#### Les prix internationaux de produits de base :

S'agissant des **cours mondiaux des produits de base**, ils ont poursuivi leur tendance à la baisse durant 2013 mais à un rythme moins accéléré que l'année précédente sur fond de ralentissement de l'économie mondiale.

L'indice général des prix des produits de base élaboré par le (FMI) a enregistré un repli de 1,6% contre -3,2% en 2012. Cette tendance a concerné les prix des métaux (-4,2% contre -16,8%) et ceux de l'énergie (-1,8% contre 0,7%). En revanche, les cours des produits alimentaires ont augmenté de 1,1% contre une baisse de 2,4% en 2012.

#### L'emploi :

Pour la **situation de l'emploi**, le taux de chômage dans le monde s'est stabilisé au niveau de 6%. En revanche, ce taux a légèrement augmenté dans les pays industrialisés pour passer de 8% en 2012 à 8,1% en 2013.

#### L'inflation :

Le rythme d'évolution de l'indice général des prix des produits de base a connu un ralentissement sous l'effet de la baisse de la demande. Ceci s'est traduit par une détente des tensions inflationnistes notamment dans les pays développés, soit 1,5% enregistré en 2013 aux

États-Unis contre 2,1% en 2012 et 1,4% à fin 2013 contre 2,5% une année auparavant dans la Zone Euro.

#### Les marchés des changes internationaux :

Les marchés de change internationaux ont été marqués par une appréciation de l'Euro d'environ 4,5% en moyenne par rapport au dollar pour se stabiliser aux alentours de 1,38 dollar à la fin de l'année. Ceci est expliqué principalement par la sortie de l'économie de la Zone Euro de la phase de récession qui a persisté un an et demi.

D'autre part le yen japonais a connu une nette dépréciation par rapport aux autres principales devises, pour atteindre le niveau de 105 yens pour un dollar au terme de l'année après avoir été au niveau de 89 yens au début de la même année.

#### Les bourses internationales :

Les principaux indices boursiers ont connu une hausse au cours de l'année 2013 tout comme le Dow Jones (+26,5%) et le Nasdaq (+38,3%). Cette tendance haussière est expliquée principalement par l'adoption de politiques monétaires exceptionnellement expansionnistes par la plupart des banques centrales dans le monde cherchant à soutenir la reprise de l'économie mondiale.

## VI.2 Conjoncture Nationale

---

L'environnement national en 2013 a été marqué par :

- Le ralentissement du rythme de la croissance de l'économie nationale.
- Le ralentissement de l'activité dans le secteur des services marchands.
- L'accélération de l'inflation et la hausse des prix des produits alimentaires.
- L'atténuation du resserrement de la trésorerie des banques au cours du dernier trimestre de l'année 2013.
- Le déficit de la balance générale des paiements.
- La dépréciation du Dinar Tunisien.
- La baisse des indices boursiers.
- La quasi-stagnation de l'activité industrielle

#### Croissance :

La croissance économique en 2013 a connu un ralentissement, sous l'effet d'une mauvaise campagne agricole et une faible saison touristique.

Le taux de croissance réel du Produit Intérieur Brut pour 2013, selon les prévisions du FMI serait de 3%.



### Évolution des prix :

En octobre 2013, l'indice général des prix à la consommation familiale s'est élevé à 0,9% contre 0,8% pour le même mois de 2012. Ceci est expliqué, essentiellement, par l'augmentation des prix des articles d'habillements et chaussures, à la tendance haussière des tarifs des hôtels et restaurants ainsi que de l'enseignement.

### Emploi:

Le taux de chômage global, publié par l'INS a baissé revenant à 15,3% au terme du dernier trimestre de 2013 contre 15,7% à la fin du trimestre précédent. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a également reculé tout en demeurant à un niveau élevé, soit 31,9% contre 33,5%.

### Marché boursier :

En 2013, l'indice de référence de la Bourse de Tunis, le Tunindex, a vu la poursuite de sa tendance baissière pour la troisième année consécutive. L'indice boursier a ainsi reculé de 4.33%.

L'attentisme pesant qui perdure, a enfoncé, lentement, le pays dans une crise sans précédent et affaibli par conséquent la confiance des investisseurs et ce d'autant que le revirement des indicateurs macroéconomiques dans le rouge a été une des raisons principales de dégradation de la note de la souveraine de la Tunisie par les principales agences de notation.

### Taux de change :

Les taux de change moyens du Dinar pour le Mois de Décembre 2013 comparés à ceux du Mois de Décembre 2012 montrent une dépréciation sensible du Dinar par rapport aux principales devises (principalement pour l'Euro). Le Dinar s'est uniquement apprécié par rapport à un Yen Japonais en pleine chute :

	Décembre		Variation en %
	2012	2013	2013/2012
1 Dollar des Etats Unis	1,5611	1,6605	6,4%
1 Euro	2,0465	2,2750	11.2%
1000 Yens Japonais	18,6174	15,9961	-14.1%
1 Livre Sterling	2,5132	2,7109	7.9%
10 DIRHAMS MAROCAINS	1,8348	2,0169	9.9%

## Évolution des principaux indicateurs économiques :

Principaux indicateurs économiques	Dix premiers mois			Variation en %	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012
Indice des prix à la consommation (en %)*	3,6%	4,8%	4,6%		
Indice de la production industrielle (en %)**	128,5%	130,1%	132,3%	1,2%	1,7%
Exportations (en mD)	20 952	21 765	22 832	3,9%	4,9%
Importations (en mD)	27 972	31 655	32 726	13,2%	3,4%
Solde de la Balance Commerciale (en mD)	-7 020	-9 890	-9 894	40,9%	0,04%
Taux de couverture (en %)	74,9%	68,8%	69,8%	-8,1%	1,5%

(\*) Glissement depuis le début de l'année (%)

(\*\*) Au terme du mois de juillet de chaque mois

Source BCT

## VI.3 Finance Islamique dans le monde

### Finance Islamique dans le monde

Les origines de l'industrie de la Finance Islamique remontent aux années 1970 tout d'abord lors du sommet de l'Organisation des États Islamiques de Lahore en 1974 et enfin suite à la création de la Banque Islamique de Développement (BID) en 1975. Elle a connu un essor remarquable lors du rapatriement massif des capitaux pétroliers venus des pays du Golfe (initialement investis aux États-Unis) dans les années 70.

Dès lors, la Finance Islamique a commencé à se développer au point de connaître à l'heure actuelle un engouement sans précédent dans le monde.

Sur la dernière décennie, la Finance Islamique a affiché de manière régulière une croissance annuelle à deux chiffres. Cependant, son poids global reste limité et ne dépasse pas le 1 % de la finance mondiale. Ce secteur est donc encore marginal mais avec une marge de progression considérable.

Le principal centre de la Finance Islamique reste la région du Golfe Arabo-Persique, même si la Malaisie semble devenir le pays référent de la Finance Islamique moderne avec 14 Banques Islamiques, 8 fonds mutualistes Takaful et le premier marché de cotation et d'émission de Sukuks.

En Afrique du Nord, à l'heure actuelle il ne s'agit que d'un marché de niche même si les perspectives de développement sont importantes (Libye, Tunisie, Maroc) au vu de la volonté des instances politiques, monétaires et réglementaires dans ces pays.

Il est à rappeler que les Banques Islamiques ont pu relancer le cycle économique dans le monde, en attirant une épargne financière de plus d'un trillion de dollars, enregistrant ainsi un taux de croissance de 23 % annuellement.

## Finance Islamique en Tunisie 2013

### Un Marché en évolution

- **Des avancées sur le plan réglementaire**

L'Assemblée Nationale Constituante (ANC) a adopté, un projet de loi relatif à la création, pour la première fois sur le marché financier, de Fonds d'Investissement Islamiques.

Par ailleurs, suite à l'approbation de l'ANC, la Loi n° 2013-30 du 30 Juillet 2013, relative aux sukuk islamiques a été promulguée.

Enfin La Loi de Finances 2014 a prévu l'institution d'un régime fiscal spécifique aux Sukuk Islamiques et au Fonds Commun de Sukuk (Art 25-30).

- **Un développement de l'Industrie de la Finance Islamique**

2013 a vu la Banque Centrale de Tunisie accorder à Al Baraka-Tunisie, un Agrément pour exercer l'Activité On-Shore.

Le paysage des assurances islamiques a vu deux nouvelles compagnies de Takaful venir enrichir le secteur où Zitouna Takaful faisant office de pionnière. Al Amana Takaful et Attakafuleya.

### Un potentiel de 40% des Actifs Financiers

Il existe une forte demande concernant la Finance Islamique en Tunisie, avec un potentiel pouvant atteindre 40% du total des Actifs Financiers d'ici 5 ans, selon un rapport de Thomson Reuters. Selon un sondage réalisé dans les districts de Tunis, Sfax et Sousse, ce rapport avance qu'«une grande partie de la population est encline au respect de la charia».

Le rapport de Thomson Reuters analyse également les points forts du contexte Tunisien dont l'existence de services bancaires islamiques de détail, le soutien gouvernemental à ce genre de produits, à travers l'annonce de l'émission de Sukuks en 2013 et la mise au point d'un nouveau fonds conforme à la Charia, en 2013.

La part de l'industrie de la Finance Islamique dans l'ensemble des actifs des Banques Tunisiennes s'élève à 2% contre 61% en Arabie Saoudite et 42% aux Émirats Arabes Unis.



## VII. PRESENTATION DE BANQUE ZITOUNA

Banque Zitouna est une Société Anonyme au Capital de 70.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la Loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

### VII.1 Dates Clés

<b>Octobre 2009</b>	Création légale de la Banque
<b>Mai 2010</b>	Démarrage officiel de la Banque et ouverture de 8 agences
<b>Janvier 2011</b>	Mise sous tutelle de la BCT et nomination d'un administrateur provisoire
<b>Juin 2012</b>	Réinstauration des instances de Gouvernance et nomination du Président Directeur Général
<b>Mars 2013</b>	Approbation de l'Augmentation du Capital par le Chef du Gouvernement à travers l'Introduction du Partenaire Stratégique : Banque Islamique de Développement

### VII.2 Structure du capital

#### Répartition du capital

Le capital social, au 31/12/2013, est divisé en 70.000.000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage %
L'État Tunisien *	61 199 980	87%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 000 000	3%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	3%
La Société Ulysse Trading & Industrial Companies	2 000 000	3%
La société T.T.S. Financière	2 000 000	3%
M. Rafik Bouchammaoui	800 002	1%
Autres	18	0%
<b>Total</b>	<b>70 000 000</b>	<b>100%</b>

\* De façon directe et indirecte à travers El Karama Holding et la société Portefeuille Invest

### VII.3 Banque Islamique Universelle

---

Banque Zitouna est une Banque Islamique qui offre une gamme complète de produits et services innovants en respect des principes de la Finance Islamique. Elle se veut également une banque universelle, moderne à forte responsabilité sociale ouverte sur son environnement et participant activement au développement de la Tunisie.

Afin d'accompagner et couvrir les besoins des entreprises, Banque Zitouna offre des solutions de financement du cycle d'exploitation et des besoins d'investissement et propose une logistique moderne en matière de traitement des opérations de commerce extérieur. Elle propose également une gamme de produits et services destinés à ses clients particuliers pour leurs besoins à titre privé.

### VII.4 Missions et Valeurs

---

▪ Mission :

La mission de Banque Zitouna s'articule autour de quatre principaux axes :

1. Participer activement à la modernisation du système bancaire et financier national et contribuer au développement économique et social du pays.
2. Répondre à une demande de plus en plus accrue des produits et services financiers conformes aux principes de la Finance Islamique.
3. Accompagner la Clientèle dans les différentes phases de financement et /ou de placement.
4. Assurer à la Clientèle une excellente qualité de service et un conseil dédié.

▪ Valeurs :

1. **Ambition** : La principale ambition de Banque Zitouna réside dans la concrétisation des projets de sa clientèle.
2. **Équité** : Banque Zitouna est profondément imprégnée des valeurs de solidarité et d'entraide qui régissent la société Tunisienne. Son rôle est d'assurer une accessibilité équitable à son offre de produits et services.
3. **Innovation** : Banque Zitouna vit dans un environnement en perpétuel mouvement où elle doit constamment s'adapter à son environnement. En anticipant et en innovant Banque Zitouna est convaincue de pouvoir proposer les meilleures solutions à ses clients.
4. **Engagement** : Chacune des actions de Banque Zitouna présente un engagement. Banque Zitouna s'engage à respecter les Principes et Fondements de la Finance Islamique et s'inscrit dans une logique de partenariat avec ses clients et fournisseurs.



5. **Confiance** : La confiance est le fondement même des rapports de Banque Zitouna avec ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients.
6. **Fidélité** : Banque Zitouna veille à proposer des solutions innovantes à ses clients; des solutions fidèles à leurs valeurs et fidèles aux siennes.

## VII.5 Organisation et gestion des processus

---

### VII.5.1 Organisation de la Banque :

L'organisation de la Banque est axée sur une spécialisation en lignes de métiers et une séparation des fonctions « FRONT » et « BACK » et ce conformément aux meilleures pratiques organisationnelles à l'échelle du secteur financier. La Banque a institué un nombre de comités spécifiques couvrant des domaines divers lui permettant de fonctionner à travers ces instances collégiales.

Le projet pour la mise en place des attributions de toutes les entités de la banque a été complété en 2013.

### VII.5.2 Gestion des processus

Banque Zitouna est dotée d'un outil de conception et de normalisation des processus, risques et contrôles, en l'occurrence ARIS avec un accès généralisé à tout le personnel de la Banque.

Cet outil garantit une vision structurée et précise des traitements et acteurs relevant de toutes les activités de la Banque. ARIS permet d'assurer plus aisément une réingénierie des processus, une identification des risques et une optimisation de l'organisation afin de tenir compte des contraintes et de faciliter la mise en application de la stratégie.

## VII.6 Système d'Information

---

Banque Zitouna est dotée de la Solution T24, R09 de la société Temenos, leader mondial des solutions bancaires.

Le système T24 est un global bancaire, Real Time et centralisé. Pour l'accompagner Banque Zitouna a opté pour une solution de Gestion Électronique de Documents (GED) « Noesys » de la société Archimed et work flow documentaire W4.

La stratégie de la Banque consiste à mettre en place des solutions capables d'assurer une disponibilité maximale des services.

L'architecture proposée se compose de plusieurs éléments redondants permettant d'assurer une continuité de service en cas de défaillance matérielle.

L'année 2013 a été caractérisée par la stabilisation du système et le rajout d'améliorations afin de renforcer le contrôle interne ainsi que le développement de nouveaux produits.



## VII.7 Politique commerciale et réseau d'agences

---

Eu égard à l'environnement économique et concurrentiel d'une part, et au stade de développement de la Banque d'autre part, la politique commerciale adoptée repose sur les principaux axes suivants :

**Densification accélérée du réseau** : cet axe vise la consolidation de l'appareil commercial de la Banque à travers sa présence sur tout le territoire Tunisien (lorsque justifiable par le modèle économique et financier) afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle actuelle et potentielle ainsi qu'aux demandes grandissantes de se voir proposer des produits et services de la Finance Islamique. Cette politique vise les objectifs suivants à moyen terme:

- Atteindre **un réseau cible de 100 agences à l'horizon de 2016**
- Assurer **au terme de l'année 2014 une couverture de tout le territoire Tunisien** par une représentation au moins dans chaque chef-lieu de gouvernorat.

**Maitrise du coût des ressources par la collecte des ressources les moins onéreuses:**

En s'éloignant des mécanismes de surenchères des taux opérés au niveau du secteur d'une part, et en misant sur une structure équilibrée des dépôts de la banque.

**Rentabilisation des emplois: Recherche des emplois sains et rentables:** Grâce à une démarche sélective des contreparties et l'accompagnement des secteurs à forte valeur ajoutée.

**Développement de la commercialisation des produits et services de la Banque:** Par le développement du portefeuille clients, du stock de comptes et de l'amélioration du taux d'équipement.

## VIII. RETROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2013

---

### VIII.1 Stratégie et Plan de Communication 2013

---

#### VIII1.1 Communication Interne

Une stratégie de Communication Interne a été lancée par Banque Zitouna dans le but d'ancrer davantage au sein de tous les collaborateurs les valeurs de la Banque et d'œuvrer au renforcement de la culture d'entreprise. Le lancement de cette stratégie de communication interne a fait l'objet des actions suivantes :

- **Lancement de Binetna MAG**

BINETNA MAG est un magazine interne, trimestriel, bilingue (Arabe/Français) et rédigé par et pour les collaborateurs de la Banque et alternant les sujets d'actualités sur la Banque, de précieux conseils en termes de Management et une présentation d'un thème lié à la Finance Islamique.



▪ **Élaboration du Guide d'Accueil**

Le Guide d'accueil est un livret destiné aux nouveaux collaborateurs ayant intégré Banque Zitouna, il contient les informations utiles pour faciliter leur intégration au sein de la Banque.

▪ **Règlement Intérieur de Banque Zitouna**

Le Règlement intérieur a été élaboré dans le but d'établir un contrat moral entre Banque Zitouna et les employés. L'élaboration de ce document vise à permettre aux collaborateurs de se familiariser avec le règlement de la Banque et de connaître leurs droits et obligations au sein de l'Institution.

▪ **Actions de Team Building Anniversaire de Banque Zitouna**

La première action établie a coïncidé avec l'organisation d'un « Family Day » à l'occasion de l'anniversaire 2013 de Banque Zitouna en marge de la Semaine Banque Zitouna de la Finance Islamique.

Une journée de fête pour les enfants des collaborateurs essentiellement qui avaient le choix entre atelier de peinture, montée à cheval, jeux gonflables, tir à l'arc et Volley-ball et des espaces de détente pour les grands.

### VIII.1.2 Communication Institutionnelle

L'Année 2013 a été celle de la relance en termes de Communication Institutionnelle faisant suite à une période de repli étudié et souhaité par Banque Zitouna compte tenu d'un paysage médiatique peu propice à ce genre d'investissement sur la notoriété de la marque à la suite des événements du 14 Janvier 2011.

Deux campagnes majeures ont été transmises au Grand Public :

- La Campagne de relance de la Banque "نؤمن بقيمكم" ayant pour objectif de mettre en avant l'importance des Valeurs qui caractérisent les individualités de la Société Tunisienne et que Banque Zitouna partage avec eux. Il s'est agi d'une campagne multi-média ayant fait appel à télé, radio, web, presse et affichage
- L'émission Radio "معرفة طيبة" sur Radio Zitouna durant le mois de Ramadan. L'objectif de cette campagne était d'assurer une vulgarisation de la Finance Islamique à travers la prise en charge de certaines thématiques et questionnements récurrents en y apportant les réponses nécessaires. Des capsules informatives ont été préparées et relayées sur la page facebook et la chaine YouTube de la Banque.

### VIII.1.3 Communication Produits

Afin de relayer l'axe de Communication Institutionnelle, un axe de communication produits a été mis en place afin de récolter les fruits des retombées de la communication institutionnelle.

Deux campagnes produits ont été lancées :

- **Campagnes ouvertures des nouvelles agences**

Plusieurs campagnes ont été lancées au cours de l'année 2013 afin de communiquer par vagues d'ouvertures d'agence. Ces campagnes sont basées sur le concept de proximité régionale et les plans média ont pris en considération cette volonté d'une couverture médiatique régionale.

- **Campagne Épargne Tawfir**

Le message véhiculé à travers l'accroche de cette campagne "نفع واستنفع" est double : une dimension individuelle "واستنفع" permettant au client/investisseur de bénéficier de la rémunération de l'offre « Tawfir » et une dimension sociale et économique "نفع" qui à travers l'épargne constituée permettra de contribuer au financement de projets et donc au développement de l'économie.

#### VIII.1.4 Communication Évènementielle

- **Journées Banque Zitouna du 10 au 15 juin 2013**

Célébrant le troisième anniversaire de sa création, Banque Zitouna a organisé sa première édition des « Journées Banque Zitouna de la Finance Islamique », faite de conférences, débats et cérémonies dans le but de promouvoir et vulgariser le concept de la Finance Islamique.

Différents aspects réglementaires, scientifiques et charaïques mais aussi culturels (histoire de la monnaie en Tunisie) ont été traités en associant la société civile, les centres d'études mais aussi et surtout des spécialistes venus de nombreux pays ainsi que leurs pairs tunisiens.

La qualité des intervenants (le Président de la Banque Islamique de Développement, le président de la Chambre Islamique de l'Industrie et du Commerce, le Chef du Gouvernement Tunisien, le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et de Libye et un nombre de ministres ...) et des interventions ont permis des échanges d'expériences et d'idées fructueux ayant permis à la Tunisie et à Banque Zitouna plus particulièrement d'être la capitale de la Finance Islamique l'espace d'une semaine.

Ces journées seront un rendez-vous périodique de grands banquiers, savants spécialisés, académiciens, chercheurs, hommes d'affaires et les concernés par la promotion des services de la Finance islamiques, aux niveaux local, régional et international.

#### ▪ **Participation au Salon de l'Immobilier des Tunisiens À Paris SITAP 2013**

Banque Zitouna a participé pour la première fois à la SITAP, à l'espace Champerret du 17 au 20 mai 2013. Ce salon qui en était à sa 6<sup>ème</sup> édition est devenu le Rendez-vous annuel des Professionnels de l'Immobilier, des Banques et des Tunisiens Résidents à l'Étranger.

À travers son stand, une équipe Marketing et Commerciale a offert aux visiteurs les services d'une agence bancaire sur place via le conseil, l'ouverture instantanée de comptes, la simulation de financements et la délivrance d'accords de principe pour les dossiers de financement. La participation de la Banque a suscité la visite d'un grand nombre de TRE et personnalités nationales intéressés par la Finance Islamique.

#### ▪ **Cérémonies d'Ouvertures d'Agences**

Dans le cadre de sa politique de densification réseau, Banque Zitouna a instauré une stratégie afin d'organiser une cérémonie dans toutes les régions ayant fait l'objet d'une ouverture d'agence. Lors de ces cérémonies et en présence des autorités régionales et de plusieurs notables, industriels et agriculteurs de chacune de ces régions, la Direction Générale de la Banque anime un débat autour des thèmes suivants:

- Présentation du cadre général de la Finance Islamique,
- Présentation de l'offre produits de Banque Zitouna,
- Présentation de la stratégie commerciale de la Banque,
- Débat avec les invités et les journalistes

Ces cérémonies ayant eu lieu à Bizerte, Gabès, Zarzis, Tataouine, Tozeur, Kebili, Le Kef et Zaghouan visent à vulgariser les principes de la Finance Islamique, promouvoir l'activité de Banque Zitouna et de ses produits.

#### ▪ **Participation à d'autres évènements**

Au cours de l'année 2013, Banque Zitouna a participé à d'autres évènements tels que :

- Campagne pèlerinage
- Participation au salon MEDIBAT 2013
- Sponsoring et intervention lors du séminaire sur la FI à Ksar Hlel
- Sponsoring et intervention lors du séminaire des Experts Comptable
- Sponsoring et intervention lors du séminaire des Magistrats



### VIII.1.5 Communication Digitale

L'année 2013 a aussi été caractérisée par le lancement de l'axe de la communication digitale. Prenant conscience de l'importance des réseaux sociaux dans sa stratégie de communication, Banque Zitouna a veillé à la mise en place des canaux suivants :

- Lancement de la page officielle FaceBook
- Lancement du Blog "DELIL" orienté vers les étudiants et les jeunes actifs
- Création du compte Twitter
- Création de la chaîne Youtube

### VIII.2 Offre des produits et services 2013

---

L'année 2013 a vu Banque Zitouna continuer à enrichir son offre de produits et services :

- **Convention Acquéreurs Promoteurs Immobiliers**

Ce produit est proposé aux promoteurs immobiliers dans le but d'assurer à travers la signature d'une convention, des conditions tarifaires préférentielles pour les acquéreurs d'un bien immobilier auprès de ces promoteurs.

- **Tamouil Dirasset**

Il s'agit d'un nouveau produit de financement destiné aux particuliers et aux professionnels, leur permettant de souscrire à des études payantes.

Des conventions de partenariat ont été signées avec des universités telles que : APBS, TIME, ESPRIT et CAFI tandis que d'autres sont en cours de signature.

«Tamouil Dirasset» est conforme aux principes de la Finance Islamique, à travers la technique de « بيع خدمات ».

### VIII.3 Ouvertures d'Agences 2013

---

Afin d'assurer une meilleure proximité par rapport à ses clients, Banque Zitouna a poursuivi l'extension de son maillage commercial. À fin 2013, la Banque dispose d'un réseau de 49 Agences et de 50 Distributeurs Automatiques de Billets répartis sur 16 Gouvernorats du territoire Tunisien.

L'ouverture des Agences en 2013 a concerné plusieurs régions:

- **Grand Tunis : 5 Agences**
  - AGENCE Avenue de la Liberté
  - AGENCE Hammam-Lif
  - AGENCE Ben Arous
  - AGENCE Lac 2
  - AGENCE Ariana



- **Nord : 2 Agences**
  - AGENCE Le Kef
  - AGENCE Zaghouane
  
- **Sud : 7 Agences**
  - AGENCE Kebili
  - AGENCE Tozeur
  - AGENCE Tataouine
  - AGENCE Zarzis
  - AGENCE Sfax Bab Bhar
  - AGENCE Sfax Sakeit Eddayer
  - AGENCE Sfax Pic Ville

#### VIII.4 Gestion des Ressources Humaines

---

Suite à l'ouverture de nouvelles Agences, l'effectif de Banque Zitouna a évolué pour atteindre 505 collaborateurs au 31 décembre 2013. Banque Zitouna a opté pour une stratégie de recrutement de nouveaux diplômés issus d'écoles de renommée qui sont à la recherche d'un premier emploi dans l'objectif de contribuer au développement et à la création de l'emploi permettant ainsi aux jeunes diplômés d'avoir l'opportunité d'intégrer le monde professionnel.

D'autre part, dans le cadre du développement du réseau d'Agences à l'intérieur de la Tunisie, la Banque a opté pour un recrutement ciblé touchant diverses régions de l'intérieur en vue d'assurer une équité sociale. Il est à noter que durant l'année 2013, 77% des recrutés ont été destinés vers le réseau d'Agences.

Banque Zitouna dispose d'un effectif jeune dont la moyenne d'âge est de 32 ans, (50% des collaborateurs sont dans la tranche d'âge de 30 à 40 ans et uniquement 3% dépassent les 50 ans) ce qui représente un atout pour la Banque.

Les collaborateurs de Banque Zitouna appartiennent en grande partie au collège d'encadrement (62%) et des cadres (15%) ce qui dénote du grand potentiel de développement de la Banque.

## IX. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE

### IX.1 Les Dépôts de la Clientèle

- L'encours des dépôts

L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle de Banque Zitouna s'est établi à 867 MD au 31 Décembre 2013 contre 595 MD au 31 Décembre 2012, enregistrant une hausse importante de 272 MD soit 46% de progression.

(Chiffres en MD)

Nature	2012	2013	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dépôts à vue	293	381	88	30%
Épargne tawfir	207	336	129	63%
Istithmar	79	126	47	57%
ASD*	15	24	9	59%
<b>Total</b>	<b>595</b>	<b>867</b>	<b>272</b>	<b>46%</b>

(\*)Autres Sommes Dûes à la clientèle

Les dépôts à vue ont atteint 381 MD contre 293 MD au 31 décembre 2012, enregistrant une hausse de 88 MD, soit une progression de 30%.

Les dépôts d'épargne ont enregistré une croissance de 63% passant de 207 MD au 31 Décembre 2012 à 336 MD au 31 Décembre 2013. Ces dépôts ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources, permettant ainsi à la Banque d'assurer plus de stabilité en termes de ressources et moins de risque de liquidité.

Les dépôts istithmar sont passés de 79 MD au 31 Décembre 2012 à 126 MD à la fin de l'exercice 2013, soit une hausse de 47 MD.

- Structure par produits

Le bon comportement des dépôts d'épargne tawfir s'est répercuté sur la structure des dépôts en 2013 leur permettant de gagner 4 points de pourcentage au détriment des Dépôts à vue qui ont perdu 5 points de pourcentage malgré la bonne performance de ces derniers. Quant aux contrats istithmar, ils ont gagné 2 points en passant de 13% à 15%.

En effet, l'évolution de la structure démontre l'orientation de la banque vers les ressources les plus stables lui permettant une situation plus confortable.

Nature	2012	2013	Évolution
Dépôts à vue	49%	44%	-5Pts
Epargne tawfir	35%	39%	+4Pts
Istithmar	13%	15%	+2Pt
ASD	3%	3%	0
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

- Structure par marché

L'évolution des dépôts par marché est comme suit :

Marché	2012	2013	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	215	260	45	21%
Particuliers	380	607	227	59%
<b>Total</b>	<b>595</b>	<b>867</b>	<b>272</b>	<b>47%</b>

L'évolution de la structure des dépôts par produit en 2013, favorisant la composante Epargne Tawfir, a eu son impact sur la structure par marché. En effet, le marché des particuliers a gagné 6 points de pourcentage au détriment des entreprises pour atteindre 70% contre 64% en 2012.



## IX.2 Créances sur la Clientèle

- La Production

(Chiffres en MD)

Marché	Durée	Production 2012		Production 2013	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant
Entreprises	CT	1 242	230	1 591	251
	MT	191	25	288	56
	LT	4	1	6	1
	Ijara	330	29	572	59
<b>Total Entreprises</b>		<b>1 767</b>	<b>279</b>	<b>2 457</b>	<b>366</b>
Particuliers	CT	113	1	137	1
	MT	2 069	53	2 429	54
	LT	944	65	1 516	96
<b>Total Particuliers</b>		<b>3 126</b>	<b>119</b>	<b>4 082</b>	<b>151</b>
<b>Total</b>		<b>4 893</b>	<b>399</b>	<b>6 539</b>	<b>517</b>

Le volume global des financements a atteint 517 MD contre 399 MD en 2012, soit une progression de 29%, le marché des entreprises a bénéficié à hauteur de 70% de cette enveloppe.

- L'Encours

Dans un contexte marqué par une crise économique et financière internationale, et une rareté des ressources, Banque Zitouna a continué à participer activement au financement de l'économie matérialisée par la progression de ses financements destinés à ses clients Particuliers et Entreprises.

Ainsi, le volume global des financements à la clientèle a progressé de 50% passant de 430 MD au 31 Décembre 2012 à 647 MD au 31 Décembre 2013.

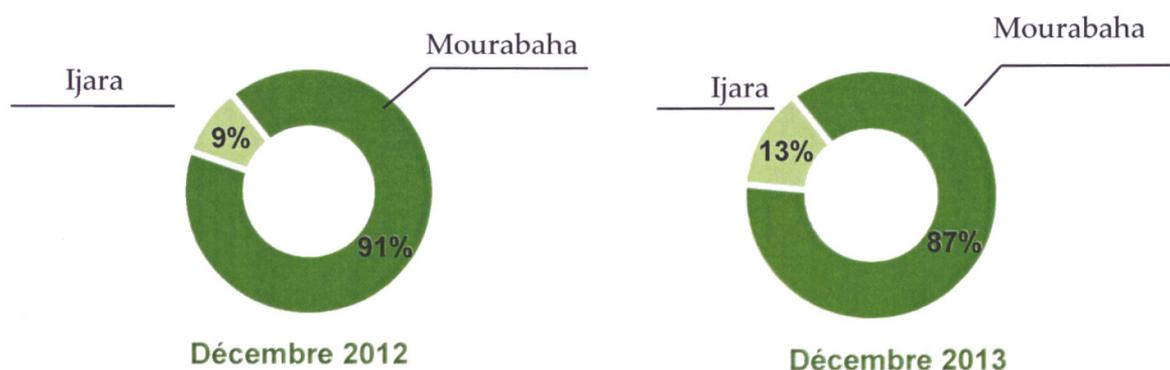
(Chiffres en MD)

Produits	2012	2013	Évolution (MD)	Évolution (%)
Mourabaha	368	538	172	47%
Ijara	37	81	44	117%
Créances rattachées	3	4	1	33%
Impayés et créances douteuses	26	30	4	15%
<b>Total des créances brutes</b>	<b>434</b>	<b>653</b>	<b>219</b>	<b>50%</b>
Provisions et agios reserves	(4)	(6)	(2)	
<b>Total des créances nettes</b>	<b>430</b>	<b>647</b>	<b>217</b>	<b>50%</b>

Le volume global des financements Mourabaha a enregistré une progression importante de 172 MD passant de 368 MD en 2012 à 539 MD en 2013. Le volume global des financements Ijara a enregistré une progression de 44 MD passant de 37 MD en 2012 à 81 MD en 2013, soit une progression de 117%.

- La structure par produit

Les financements Mourabaha représentent 87% de l'encours global des créances saines à la fin de l'exercice 2013 contre 91% en 2012. La part des financements Ijara a enregistré une bonne progression à la fin de l'exercice 2013 en gagnant 4 points de pourcentage.



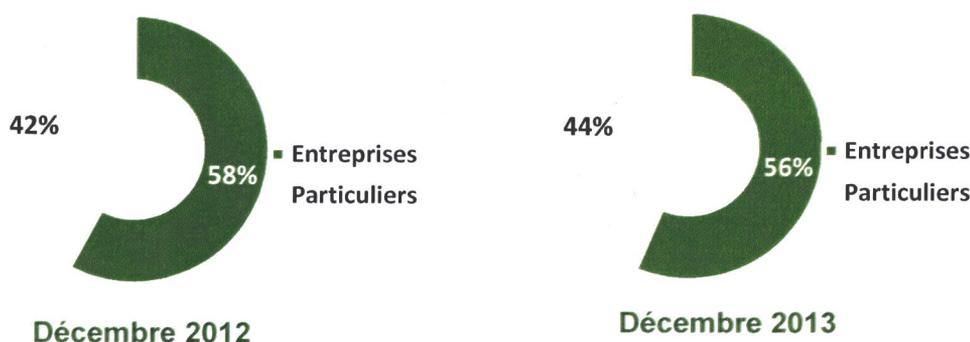
- La structure par marché

L'encours global des financements destinés aux entreprises a atteint à la fin de l'exercice 2013 un total de 362 MD contre 249 MD en 2012, soit une progression de 45% tandis que le marché des particuliers a enregistré une progression de 57% pour atteindre un encours de financements de 285 MD à la fin de l'exercice 2013.

(Chiffres en MD)

Marché	2012	2013	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	249	362	113	45%
Particuliers	181	285	104	57%
<b>Total</b>	<b>430</b>	<b>647</b>	<b>217</b>	<b>50%</b>

Les financements de la banque s'orientent de plus en plus vers le marché des particuliers qui représentent 44% à fin 2013 contre 42% en 2012.



#### Créances classées et provisions

Banque Zitouna a respecté les normes, fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions tout en effectuant des efforts de recouvrement de ses créances classées. Ces efforts, ont abouti à l'assainissement du portefeuille des financements et au maintien à un niveau faible des créances classées.

Le volume global des créances douteuses et litigieuses a atteint 25,4 MD au 31 Décembre 2013 contre 16,3 MD au 31 Décembre 2012. Par conséquent, le taux des créances classées s'est stabilisé aux alentours de 3,92% contre 3,80% en 2012.

(Chiffres en MD)

Indicateurs	31/12/2012	31/12/2013
Créances douteuses et litigieuses (A)	16,3	25,4
<b>Créances à la clientèle (B)</b>	<b>430,2</b>	<b>647,2</b>
<b>Taux de créances classées (A) / (B)</b>	<b>3,80%</b>	<b>3,92%</b>
Dotations aux provisions individuelles	0,8	1,8
Stock de provisions individuelles	1,2	3,0
Agios réservés	1,2	1,3
<b>Provisions &amp; agios réservés (C)</b>	<b>2,4</b>	<b>4,3</b>
<b>Taux de couverture des créances classées (C)/(A)</b>	<b>14,85%</b>	<b>17,12%</b>

L'effort de provisionnement tout au long de l'année 2013 s'est traduit par une dotation de 1,8 MD en 2013 pour amener le stock de provisions individuelles et agios réservés de 2,4 MD à 4,3 MD et le taux de couverture à 17,12% contre 14,85% en 2012.

### IX.3 Résultats de Banque Zitouna

Comme le démontre le tableau ci-dessous, toutes les rubriques du résultat sont en évolution positive et témoignent de la bonne rentabilité de l'activité de la Banque.

(Chiffres en mD)

Compte de Résultat	Réalisé au 31/12/2012	Réalisé au 31/12/2013	Évolution (mD)	Évolution (%)
<i>Profits et revenus assimilés</i>	28 437	44 013	15 576	55%
<i>Commissions reçues</i>	6 495	9 682	3 187	49%
<i>Gain/Perte de change</i>	2 289	3 612	1 323	58%
<i>Gain/portefeuille titres</i>	374	0	-374	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>37 595</b>	<b>57 307</b>	<b>19 712</b>	<b>52%</b>
Charges encourues et assimilées	(11 792)	(16 761)	4 969	42%
Commissions encourues	(519)	(640)	121	23%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(12 311)</b>	<b>(17 401)</b>	<b>5 090</b>	<b>41%</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>25 284</b>	<b>39 906</b>	<b>14 622</b>	<b>58%</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>(15 310)</b>	<b>(19 844)</b>	<b>4 534</b>	<b>30%</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(6 393)</b>	<b>(9 448)</b>	<b>3 055</b>	<b>48%</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>(7 671)</b>	<b>(6 777)</b>	<b>(894)</b>	<b>-12%</b>
<b>Frais Généraux</b>	<b>(29 374)</b>	<b>(36 069)</b>	<b>6 695</b>	<b>23%</b>
Autres produits d'exploitation	52	158	106	204%
<b>RBE</b>	<b>(4 038)</b>	<b>3 995</b>	<b>8 033</b>	
<b>Coût du risque</b>	<b>2 985</b>	<b>(2 268)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 053)</b>	<b>1 727</b>	<b>2 780</b>	
<b>Gain provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>31</b>	<b>(45)</b>		
<b>Gain/perte provenant des éléments extra.</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>		
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>(50)</b>	<b>0</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(1 168)</b>	<b>1 679</b>	<b>2 847</b>	

#### Profits reçus et revenus assimilés

Les profits reçus ont atteint 44 013 mille dinars au 31 Décembre 2013 contre 28 437 mille dinars au 31 Décembre 2012, soit une progression de 55%.

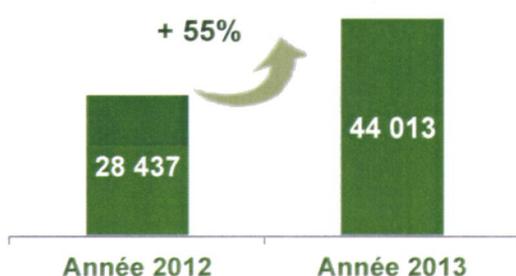
(Chiffres en mD)

Profits et revenus assimilés	2012	2013	Évolution (mD)	Évolution (%)
<b><i>Profits et revenus assimilés</i></b>	<b>28 437</b>	<b>44 013</b>	<b>15 576</b>	<b>55%</b>
<i>Produits sur opérations de trésorerie</i>	5 686	7 898	2 212	39%
<i>Produits sur opérations de financements</i>	21 813	35 120	13 307	61%
<i>Revenus assimilés</i>	938	995	57	6%

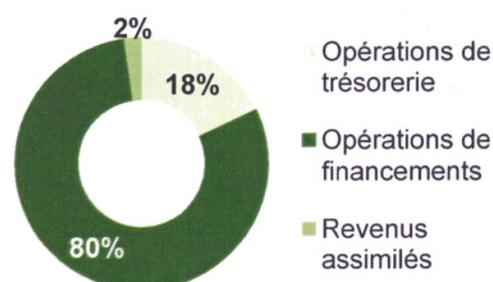
### L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

- Les profits drainés par les financements Mourabaha totalisent 30 671 mD au 31 décembre 2013 contre 19 981 mD à fin décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 10 690 mD.
- Les profits afférents aux financements Ijara ont progressé de 2 617 mD.
- Les profits reçus sur les certificats de leasing ont connu une hausse de 2 041 mD.

#### Progression des profits reçus



#### Structure des profits reçus



#### Évolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2013 un volume global de 9 682 mille dinars contre 6 495 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 49%.

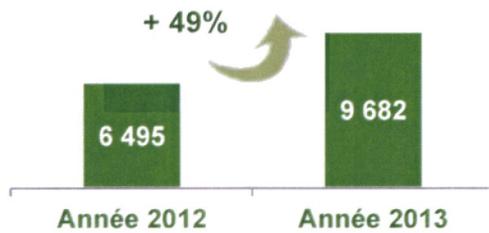
La croissance des commissions n'est pas due à une révision des tarifs en 2013, mais plutôt à une progression du volume des opérations bancaires enregistrées en nombre et en montant. Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de Banque Zitouna.

#### La progression des commissions bancaires est comme suit :

Commissions bancaires	(Chiffres en mD)			
	2012	2013	Évolution (mD)	Évolution (%)
<b>Commissions bancaires</b>	<b>6 495</b>	<b>9 682</b>	<b>3 187</b>	<b>49%</b>
<i>Commissions sur opérations bancaires</i>	2 061	2 891	830	40%
<i>Commissions de tenue de comptes</i>	1 253	1 925	672	54%
<i>Commissions sur activités de commerce</i>	113	295	182	161%
<i>Commissions sur activités monétiques</i>	637	914	277	43%
<i>Commissions sur les opérations télématiques</i>	152	317	165	109%
<i>Commissions sur financements</i>	2 279	3 340	1 061	47%



### Progression des commissions reçues



### Structure des commissions reçues



### Les profits versés

Les profits versés ont enregistré une hausse de 5 MD, pour passer de 11 792 mD en 2012 à 16 761 mD en 2013.

(Chiffres en mD)

	2 012	2 013	Évolution (mD)	Évolution (%)
Dépôts participatifs	2 320	3 428	1 108	48%
Épargne tawfir	3 125	8 045	4 920	157%
Istithmar moukayed	4 296	2 510	(1 786)	-42%
Istithmar moutlak	1 352	2 190	838	62%
Emprunt Al Baraka	699	588	(111)	-16%
<b>Total Profits versés</b>	<b>11 792</b>	<b>16 761</b>	<b>4 969</b>	<b>42%</b>

Cette hausse est due principalement à :

- L'augmentation des charges liées aux comptes Tawfir de 4 920 mD.
- L'accroissement des charges liées aux dépôts Participatifs de 1 108 mD.
- La hausse des profits versés sur les contrats Istithmar Moutlak de 838 mD.
- La baisse des profits versés sur les contrats Istithmar Moukayed de 1 786 mD.

### Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a atteint en 2013 un montant de 39 906 mille dinars contre 25 284 mille dinars en 2012, soit une progression de 58%.

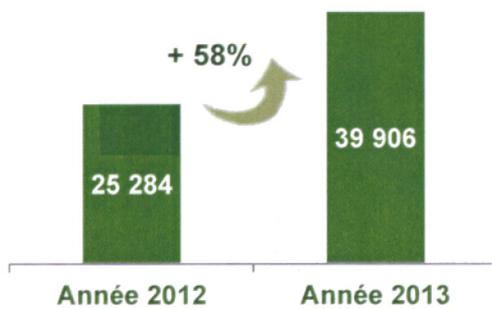
(Chiffres en mD)

PNB	2012	2013	Évolution (mD)	Évolution (%)
Marge sur profits	16 646	27 252	10 606	64%
Marge sur commissions	5 976	9 042	3 066	51%
Gain/Perte de change	2 289	3 612	1 323	
Gain/portefeuille titres	374	0	(374)	
<b>PNB</b>	<b>25 284</b>	<b>39 906</b>	<b>14 622</b>	<b>58%</b>
Marge sur profits / PNB	66%	68%		
Marge sur commissions / PNB	24%	23%		

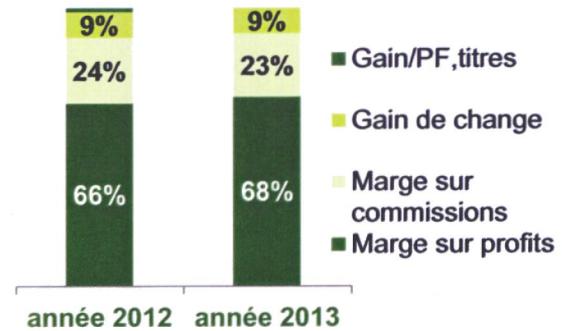


La structure du Produit Net Bancaire a été légèrement modifiée. La marge sur profits représente 68% du Produit Net Bancaire alors que la marge sur commissions représente 23% du PNB.

### Progression du Produit Net Bancaire



### Structure du Produit Net Bancaire



### Les Frais Généraux

Les frais généraux ont atteint 36 069 mD à fin décembre 2013 contre 29 374 mD à fin décembre 2012, enregistrant une augmentation de 6 695 mD dont 4 534 mD correspondent à la hausse des frais de personnel. Quant aux charges générales d'exploitation, l'augmentation s'est limitée à 3 055 mD.

Les dotations aux amortissements, quant à elles ont enregistré une baisse par rapport à l'exercice précédent suite à l'amortissement intégral des frais préliminaires.

(Chiffres en mD)

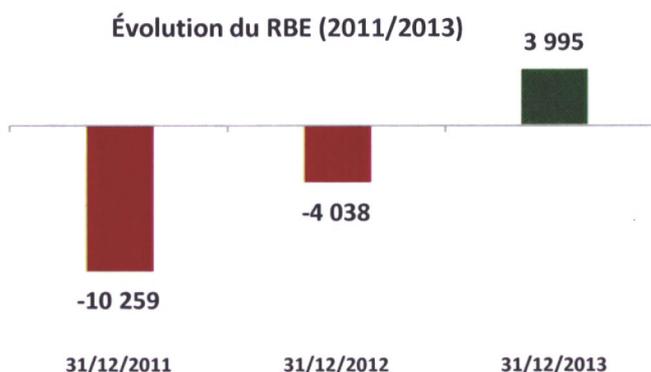
Frais généraux	2 012	2 013	Évolution (mD)	Évolution (%)
Frais de personnel	15 310	19 844	4 534	30%
Charges générales d'exploitation	6 393	9 448	3 055	48%
Dotation aux amortissements	7 671	6 777	(894)	(12%)
<b>Frais Généraux</b>	<b>29 374</b>	<b>36 069</b>	<b>6 695</b>	<b>23%</b>

### Le Résultat Brut d'Exploitation

La bonne croissance du Produit Net Bancaire a permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une bonne progression pour atteindre à la fin de l'exercice 2013 un montant de 3 995 mille dinars.

(Chiffres en mD)

	2012	2013	Évolution (mD)	Évolution (%)
<b>PNB</b>	<b>25 284</b>	<b>39 906</b>	<b>14 622</b>	<b>58%</b>
Frais généraux	(29 374)	(36 069)	(6 695)	23%
Autres produits d'exploitation	52	158	106	244%
<b>RBE</b>	<b>(4 038)</b>	<b>3 995</b>	<b>8 033</b>	



### Coût du risque

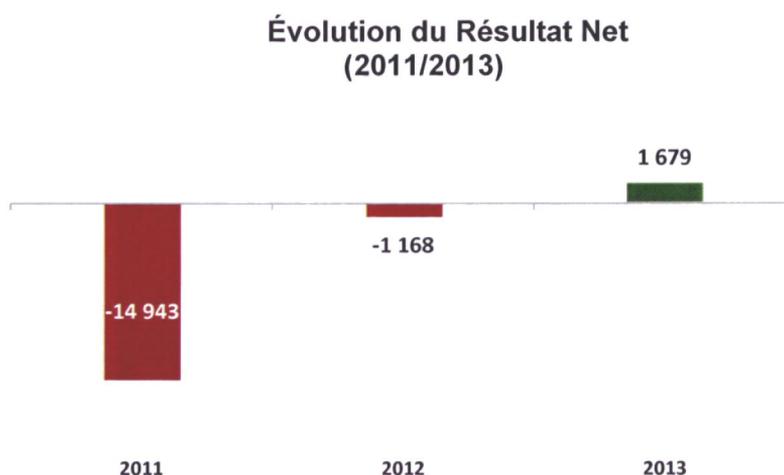
Au 31 décembre 2013, le coût du risque est estimé à 2 268 mD, les dotations aux provisions collectives sont de l'ordre de 632 mD alors que les dotations individuelles ont atteint 2 164 mD.

(Chiffres en mD)

Rubrique	Déc-12	Déc.-13	Variation
Provisions individuelles	(1 067)	(2 164)	(1 097)
Provisions collectives	(1 088)	(632)	456
Reprise sur provisions	263	329	66
Abandon de créances	(81)	-	81
provisions pour risque et charges	(170)	(1)	370
Reprise/provisions titres d'investissement	5 352	200	(5 352)
Moins-values/cessions de titres d'investissement	(224)	-	224
<b>Total</b>	<b>2 985</b>	<b>(2 268)</b>	<b>(5 253)</b>

### Le Résultat Net de l'exercice

Banque Zitouna affiche pour la première fois depuis son entrée en activité en 2010, un résultat net positif de 1 679 mille dinars.





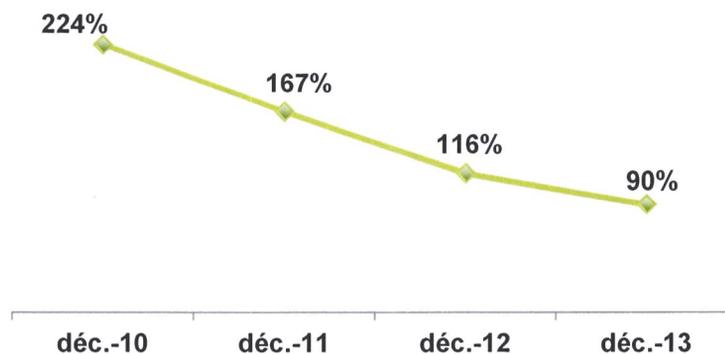
## Ratios

Ratios de structure	2012	2013
Dépôts de la clientèle / total bilan	86%	87%
Créances à la clientèle / total bilan	62%	65%
Commissions / Produits d'exploitation	17%	17%
Taux de couverture des financements / Dépôts	138%	134%

- La part des dépôts de la clientèle dans le total bilan s'est stabilisé aux alentours de 87% à fin 2013 contre 86% à fin 2012.
- Les créances à la clientèle ont accusé une hausse en passant de 62% à 65% en termes de part du total bilan.
- Le taux de couvertures des créances à la clientèle par les dépôts de la clientèle a baissé de 4 points de pourcentage pour atteindre 134% contre 138% en 2012, ceci est expliqué par le rythme de croissance des financements (+50%) qui a été supérieure à celui des dépôts (+46%).

Ratios de rentabilité	2012	2013
Coefficient d'exploitation	116%	90%
Commissions /Masse salariale	42%	49%
Masse salariale/Produits d'exploitation	41%	35%
Return On Equity (ROE)	-	2,99%
Return On Assets (ROA)	-	0,20%

- Le taux de couverture des frais de personnel par la marge sur commissions est également en nette progression compte tenu de la bonne progression des commissions passant de 42% en décembre 2012 à 49% à fin décembre 2013.
- Le coefficient d'exploitation mesuré par les frais globaux de gestion sur le PNB est en nette amélioration passant de 116% en décembre 2012 à 90% en décembre 2013.



- Le ratio « return on equity » mesuré par le rapport entre le résultat net et les capitaux propres a atteint 3,04% à fin 2013,



- Le ratio ROA, mesuré par le ratio bénéfices nets sur total actif, quant à lui a atteint 0,2%

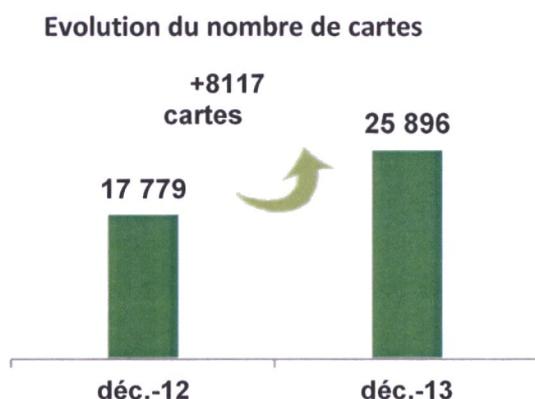
Ratios réglementaires	% requis	2012	2013
<b>Ratio de solvabilité</b> (Fonds propres / Risques encourus)	Minimum 9%	9,20%	7,57%
<b>Ratio de liquidité</b>	Minimum 100%	88,80%	86,57%

- Le ratio de liquidité s'est élevé à 86,57% en 2013, pour un minimum exigé de 100%.
- Le ratio de solvabilité s'est maintenu à un niveau de 7,57% en 2013 contre 9,2% en 2012 et ce pour un minimum règlementaire de 9%.

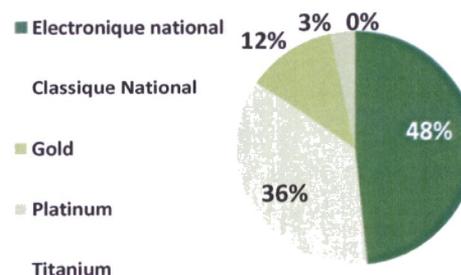
### Activités monétiques:

Le nombre de cartes monétiques actives a enregistré une évolution de 46% au cours de l'exercice 2013 passant de 17 779 cartes au 31 décembre 2012 à 25 896 cartes au 31 décembre 2013.

L'évolution par type de cartes se présente comme suit :



### Structure du stock des cartes



	2012	2013	Évolution	
			Nombre	%
MCD Electronique nationale	7 398	12 531	5 133	69%
MCD Classique nationale	7 539	9 282	1 743	23%
MCD Gold nationale	1 893	2 905	1 012	53%
MCD Platinum nationale	450	511	61	14%
<b>Total National :</b>	<b>17 280</b>	<b>25 229</b>	<b>7 949</b>	<b>46%</b>
MCD Classique internationale	53	55	2	4%
MCD Gold internationale	194	261	67	35%
MCD Platinum internationale	241	339	98	41%
MCD Titanium internationale	11	12	1	9%
<b>Total International :</b>	<b>499</b>	<b>667</b>	<b>168</b>	<b>34%</b>



<b>Total :</b>	<b>17 779</b>	<b>25 896</b>	<b>8 117</b>	<b>46%</b>
----------------	---------------	---------------	--------------	------------

**Activité GAB:**

En 2013, le nombre de GAB a été renforcé par la mise en service de 14 nouveaux GABs passant de 36 GABs à 50 GABs au 31 décembre 2013.

	déc.-12	déc.-13	Évolution	%
<b>Nombre de GABs</b>	36	50	14	38%

**Opérations avec l'étranger:**

Au niveau de l'activité avec l'international, toutes les opérations avec l'étranger ont enregistré une bonne progression au cours de l'exercice 2013, par rapport à la même période de l'année précédente comme l'indique le tableau ci-dessous.

(Chiffres en MD)

	déc.-12	déc.-13	Variation	%
<b>Crédits documentaires export</b>	4,6	12,4	7,8	<b>169%</b>
<b>Crédits documentaires import</b>	46,2	58,7	12,5	<b>27%</b>
<b>Remise documentaire export</b>	2,0	68,0	66,0	<b>3283%</b>
<b>Remise documentaire import</b>	28,4	32,0	3,7	<b>13%</b>
<b>Transferts étrangers émis</b>	154,0	181,0	27,0	<b>17%</b>
<b>Transferts étrangers reçus</b>	180,7	240,0	59,3	<b>33%</b>

Les transferts reçus ont augmenté de plus de 59 MD en comparaison avec l'année précédente pour atteindre au terme de l'exercice 2013 un total de 240 MD.

Les remises documentaires export ont également enregistré une forte progression de 66 MD.

## X. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le système de contrôle interne de Banque Zitouna est fondé sur une vision qui concilie entre exigences réglementaires régissant ce système, en particulier la circulaire BCT n° 2006-19 et les objectifs tracés par les organes de gouvernance. Ce système comporte des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et les réglementations en vigueur et les normes spécifiques à la Finance Islamique.

Il comprend notamment :

- un système de contrôle des opérations et des procédures internes décliné en contrôle permanent, périodique, de conformité réglementaire et de conformité charaïque
- un dispositif comptable et du traitement de l'information en conformité avec la norme comptable n°21 relative au contrôle interne
- des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de financement, marché, transformation et opérationnels

- d) un système de documentation et d'information caractérisé par l'exploitation d'un global bancaire qui prend en charge toutes les opérations, assure les contrôles de cohérence de premier degré et prend en charge les limites définies pour chaque catégorie de risque.

## X.1 DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

---

Le système de contrôle repose sur :

- les contrôles permanents, destinés à assurer en permanence la maîtrise des activités et des risques
- les contrôles périodiques permettant d'apprécier périodiquement l'efficacité et la cohérence du dispositif mis en place
- Les contrôles de conformité réglementaires rattachés au Conseil d'Administration institués en vertu de l'article 34 (quarter) de la loi bancaire et l'article 10 de la circulaire BCT n°2006/06 du 24/07/2006
- Les contrôles de conformité chariaque rattachés au Comité Charia pour s'assurer du respect des principes de la Finance Islamique.

### X.1.1 Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont déclinés en :

- Contrôles permanents de premier niveau qui sont de deux catégories :
  - les contrôles de premier degré effectués par les agents opérationnels au fil de l'exécution des opérations et incluent aussi les contrôles assurés par les systèmes informatiques;
  - les contrôles de deuxième degré couvrent les contrôles de validation effectués au fil de l'exécution des opérations ainsi que les contrôles à posteriori réalisés dans le cadre des travaux de fin de journée.
- Contrôles permanents de deuxième niveau qui sont destinés à assurer la permanence de l'exécution des contrôles opérationnels de premier niveau.

Contrôles comptables permanents de deuxième niveau dans le respect de la circulaire BCT 2006-19 et la norme comptable tunisienne n°22, permettant de perfectionner et maîtriser la comptabilité dans un objectif de fiabilité des informations produites et d'assurance que les informations comptables présentent une image fidèle de ce qu'elles sont censées représenter.

- Le contrôle budgétaire consiste à s'assurer que les dépenses réalisées sont conformes à celles budgétées et à vérifier que les informations chiffrées issues des comptes sont conformes aux données prévues par les budgets.
- Certains processus dont le contrôle n'est pas couvert par les Back Offices sont assurés à posteriori par l'unité de contrôle permanent et ce, sur la base d'échantillonnage.

L'année 2013 a connu la consolidation des efforts déployés en 2012 en vue d'une meilleure maîtrise des opérations.

Ces évolutions ont permis une prise en charge par le Système d'Information de certaines opérations manuelles, d'améliorer la qualité des données et leur cohérence ainsi que la mise à disposition des opérationnels des supports de gestion et de contrôle des opérations avec la clientèle, des opérations concernant les moyens de paiement, et des opérations de garanties et de financements.

Les contrôles nécessaires sont recensés au niveau d'une cartographie des contrôles qui fait l'objet d'une revue annuelle en coordination avec les métiers concernés. Ces contrôles sont déclinés par domaine d'activité, par responsable de contrôle, par nature de contrôle et par périodicité de chaque contrôle.

### X.1.2 Le contrôle périodique (Audit Interne)

Conformément à la circulaire BCT n° 2006/19 du 28 novembre 2006, Banque Zitouna a mis en place la Direction d'Audit Interne, une entité permanente et indépendante des entités opérationnelles, devant fournir à la Direction Générale des assurances raisonnables quant à la fiabilité du système de contrôle interne et à l'identification des moyens susceptibles d'accroître l'efficacité de la Banque.

Dans le but d'atteindre un degré maximum d'assurance et d'efficacité, tout en respectant les diligences du métier, les interventions de l'Audit Interne pour l'année 2013 ont été avancées dans un plan d'audit général se référant :

- A la cartographie des risques de la banque,
- Aux résultats des travaux de contrôle permanent,
- Aux activités qui comportent les risques les plus élevés,
- Aux missions d'audit et d'inspection menées durant 2012,
- Aux priorités de la Banque et les remarques formulées par le Comité Permanent d'Audit Interne.

### X.1.3 La conformité réglementaire

La Conformité couvre les domaines suivants :

- Gouvernance
- Anti-Blanchiment d'argent et lutte contre le Financement du Terrorisme (LAB/FT)
- Déontologie
- Veille réglementaire
- Protection des données à caractère personnel

Compte tenu du rattachement direct au Conseil d'Administration et des priorités fixées en harmonie avec ses prérogatives, l'année 2013 a été marquée principalement par la gestion de deux risques de non-conformité liés respectivement aux règles de bonne gouvernance et à L'Anti-Blanchiment d'argent et la lutte contre le Financement du Terrorisme (LAB/FT).

En effet, la mise en place de la gestion appropriée dans ces 2 domaines a été planifiée et validée par les instances de gouvernance et notamment le Conseil d'Administration et le Comité Permanent d'Audit Interne, et ce dans le but d'engager un processus d'adaptation

progressif en réponse aux nouvelles exigences réglementaires tout en continuant à diffuser à tous les niveaux une culture efficace de la conformité.

#### X.1.4 La Conformité Charaïque

Le dispositif de conformité charaïque est composé d'un comité suprême rattaché au Conseil d'Administration et d'un organe interne en charge de l'audit interne charaïque qui a pour mission de :

- S'assurer de la conformité des produits, des contrats et des process de la Banque aux principes de la Charia
- S'assurer de la communication et de l'application des divers Fatwa du Comité Charia
- Extraire les décisions provenant du Comité Charia et s'assurer de leurs mises en application
- Mettre à disposition du Comité Charia les nouveaux produits, contrats, process et opérations (quotidiennes ou exceptionnelles) pour avis charaïque et validation
- Préparer la matière pour les réunions du Comité Charia et assurer le rôle du Secrétariat.

Le Comité Charia est chargé d'accompagner la Banque dans la mise en place et la supervision de l'ensemble des produits et services sur le plan de leur conformité aux principes charaïque, il est aussi en charge d'effectuer des missions d'évaluation de la mise en application de la politique de conformité charaïque.

A raison de quatre réunions par an, le Comité Charia étudie et valide les différents modèles de contrats, traite les problématiques d'ordre charaïque concernant les produits et services commercialisés par la banque, les nouvelles commissions et diverses consultations sous forme de lignes directrices ou de fatwa.

Les travaux réalisés par la Direction d'Audit Charaïque en 2013 se sont inscrits dans l'objectif de conforter le caractère charaïque des produits et services commercialisés ou à commercialiser pour un meilleur développement du fonds de commerce de la Banque. L'année 2013 a aussi été marquée par le démarrage d'une mission d'assistance externe avec le cabinet RAKABA ayant deux objectifs clés :

- Diagnostic de l'existant et revue des processus opérationnels relatifs aux produits de financement des particuliers et des entreprises en vue d'assurer une meilleure compatibilité charaïque. Cette mission se déroule avec la contribution des représentants de toutes les structures impliquées dans le process. Un mode de gouvernance approprié est mis en place pour le suivi de l'avancement des travaux.
- Structuration du fonctionnement de la Direction d'Audit Charaïque et mise en place d'un manuel des procédures et d'outils de travail (questionnaires, guides, référentiels..)

## X.2 GESTION ET SUIVI DES RISQUES

---

La gestion et la surveillance des risques au niveau de Banque Zitouna obéissent à des règles et principes déclinés en politiques, normes de gestion, procédures écrites, une organisation adéquate et des mécanismes de suivi, de mesure et de surveillance.

Banque Zitouna gère et surveille les risques de financements, opérationnels, liquidité & global de marge de profit et marché par des processus formalisés visant la connaissance et la couverture de l'exposition globale de la banque tenant compte de sa spécificité et de son appétence au risque.

La gestion de ces risques au niveau de la Banque est centralisée au niveau du Pôle Risques, entité indépendante des autres métiers qui rapporte directement à la Direction Générale et aux comités émanant du Conseil d'Administration (Comité Exécutif de Financement et Comité des Risques).

Son intervention dans l'encadrement des expositions aux différents risques intervient en amont à travers la définition des politiques, modèles et méthodes de mesure et les limites d'exposition acceptables conformément au niveau des fonds propres et des exigences réglementaires et en aval à travers la surveillance des risques par le suivi du respect des limites au moyen de reportings périodiques.

En termes de gouvernance des risques, la supervision du dispositif de contrôle interne est assurée par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Au même titre que l'année 2012, la maîtrise des risques fût en 2013 parmi les priorités affichées par l'organe de direction et ce, conformément aux recommandations du comité des risques et du comité exécutif de financement.

### X.2.1 Le risque financement

Banque Zitouna a formalisé un cadre général de politiques validés par le Comité des Risques et de procédures de gestion formalisées concernant la gestion du risque financement en cohérence avec son appétit au risque allant des règles d'octroi aux normes de classification sous l'encadrement des comités. Ce cadre guide la gestion du risque financement dans ses fonctions d'analyse, de décision et de surveillance des risques.

Les travaux de l'année 2013 ont touché différentes composantes en particulier :

- La mise en place d'indicateurs de suivi de ce risque,
- La revue de certains processus liés au domaine financement notamment en matière de comptabilisation des accords de financement, de comptabilisation des garanties et de mise en place des financements...
- L'extension des limites internes par délégataire à l'échelle de la filière Risques,
- La revue de la tarification des financements aux particuliers et professionnels exprimée en taux fixe et intégrant le coût du risque (contrepartie, global de taux, liquidité),
- L'initiation des travaux de mise en place des limites sectorielles,
- Le démarrage d'un projet structurant pour la mise en place d'un dispositif de notation interne.

### X.2.2 Le risque opérationnel

La Banque a formalisé une politique de gestion des risques opérationnels en conformité avec les directives de la circulaire 2006-19 sur le contrôle interne. Cette politique est appuyée par



des procédures écrites se rapportant aux différents processus du dispositif, notamment : l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des processus et des risques et la collecte des incidents opérationnels.

Suite à l'aboutissement du projet de mise à jour de la cartographie des risques de toutes les structures de la Banque compte tenu de l'évolution de l'Organisation et des processus, l'année 2013 a vu la finalisation du projet du déploiement du dispositif de gestion des risques opérationnels à l'échelle de toute la Banque.

Le déploiement de ce dispositif, a nécessité l'élaboration d'une politique, d'un process, d'une organisation, de développements informatiques et de plans de formation.

### X.2.3 Le risque de marché

La gestion des risques marchés au niveau de Banque Zitouna ne constitue pas, vu les spécificités de la Finance Islamique, un domaine de préoccupation majeur.

Les spécificités de la Finance Islamique, prohibant l'usage des produits dérivés et des produits de taux (non adossés à des bien tangibles), réduit la marge de manœuvre pour la couverture des risques de marchés à l'encadrement de l'exposition par les limites.

La fin de l'année 2013 a marqué le démarrage des travaux de structuration de la gestion des risques sur le marché de change en devises et sur le marché monétaire par devise et par contrepartie.

Par ailleurs les travaux en cours permettront :

- La validation de la politique de gestion des risques marchés
- La mise en place de limites d'expositions
- La mise en place d'un reporting interne sur les expositions aux risques marchés

### X.2.4 Les risques de liquidité et global de taux

L'activité de gestion actif-passif de Banque Zitouna a démarré en Novembre 2010. Une batterie d'indicateurs de gestion a été arrêtée et formalisée au niveau d'une charte ALM intégrant les règles prudentielles ainsi que les règles de gestion internes des risques de liquidité et global de taux.

Dans le cadre du comité ALM dont la mission principale est le suivi des risques de transformation (liquidité et global de taux) et la préconisation de mesures correctrices, trois réunions se sont tenues en 2013. Il a régulièrement informé ses membres de l'exposition de la Banque aux risques de liquidité et global de taux et a débattu des actions d'ajustement et des solutions à mettre en place en matière de politique commerciale et de politique de financement sur le CT et sur le MLT.

Ces indicateurs sont aussi périodiquement présentés au Comité des Risques, ce qui a permis à ce dernier d'être informé sur l'exposition de la Banque et sur l'avancement des actions entreprises par l'organe de direction en vue de réduire les gaps observés.

Les travaux de l'année 2013 ont touché différentes composantes en particulier :



- La structuration du reporting sur l'exposition à ce risque et la mise en place des alertes à l'organe de direction et aux structures concernées en cas de situation de crise potentielle
- La revue de certains processus liés au domaine de la gestion de la liquidité notamment en matière de cotation des produits de placement islamiques, d'ingénierie sur des produits de placements charia compatible avec des banques étrangères et de contribution opérationnelle dans la prise de décision
- La revue des limites internes par délégataire en matière de placements
- La revue de la tarification des financements aux particuliers et professionnels exprimée en taux fixe et intégrant le coût du risque global de taux et de liquidité
- Le démarrage d'un projet structurant pour la mise en place des sukuk sur le marché de la place

## **XI. RAPPORT COMITE CHARIA**

---



مصرف الزيتونة  
BANQUE ZITOUNA

XII. RAPPORTS GENERAL & SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS  
AU 31/12/12

---



مصرف الزيتونة  
BANQUE ZITOUNA

**RAPPORTS GÉNÉRAL & SPÉCIAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Tunis, le 08 Mai 2014

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna

**Objet : Rapport Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes – Exercice Clos Au 31 Décembre 2013.**

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque Zitouna et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2013, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna arrêtés au 31 décembre 2013 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits .

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Membre de KPMG International**

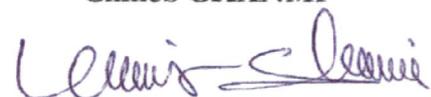
**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**



**La générale d'audit et conseil**

**Membre de CPA International**

**Chiheb GHANMI**





## SOMMAIRE

<b>XII.1. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2013</b>	<b>3</b>
<b>XII.2. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013</b>	<b>7</b>
<b>BILAN</b>	<b>8</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>9</b>
<b>ETAT DE RESULTAT</b>	<b>10</b>
<b>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>11</b>
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b>	<b>12</b>
<b>XII.3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES</b>	<b>39</b>



**FMBZ – KPMG TUNISIE**

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II  
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac  
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



**BUSINESS AUDITING AND CONSULTING**

Espace Tunis Bloc D 5ème étage App 5-2  
Montplaisir, Tunis-Tunisie

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013**

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

**I. Rapport sur les états financiers**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Zitouna, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013 totalisant **991 609** mille dinars, l'état du résultat qui dégage un résultat bénéficiaire de **1 679** mille dinars, l'état des engagements hors bilan et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

***Responsabilité de l'auditeur***



Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Opinion***

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Zitouna au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptable Tunisiennes.

## **II. Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale portant sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117



du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 08 Mai 2014**

### Les Commissaires aux Comptes

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Membre de KPMG International**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**La générale d'audit et conseil**

**Membre de CPA International**

**Chiheb GHANMI**

## X.2. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

### X.2.1 BILAN

#### BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	73 011	67 223
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	183 578	123 356
Créances sur la clientèle	5-1-3	647 169	430 192
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	10	10 (*)
Portefeuille d'investissement	5-1-5	4 703	4 703
Valeurs immobilisées	5-1-6	48 421	46 891
Autres actifs	5-1-7	34 717	18 649
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>991 609</b>	<b>691 024</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	11 537	1 863
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	866 978	595 049
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	9 253	11 204
Autres passifs	5-2-4	46 898	27 644
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>934 666</b>	<b>635 760</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital Social		70 000	70 000
Réserves		10 000	10 000
Actions propres		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		(24 736)	( 23 568)
Résultat de l'exercice		1 679	( 1 168)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	5-2-5	<b>56 943</b>	<b>55 264</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>991 609</b>	<b>691 024</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité



X.2.2 ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	7-1	14 495	12 344
Crédits documentaires	7-2	10 626	17 268
<b>TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS</b>		<b>25 121</b>	<b>29 612</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7-3	112 784	137 976
Engagements sur titres		-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>112 784</b>	<b>137 976</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
Garanties reçues	7-4	279 841	215 081
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>		<b>279 841</b>	<b>215 081</b>



X.2.3 ETAT DE RESULTAT

ÉTAT DE RÉSULTAT

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Profits et revenus assimilés	8-1	44 013	28 437
Commissions	8-2	9 682	6 495
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8-3	3 612	2 289
Revenus du portefeuille d'investissement		-	374
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>57 307</b>	<b>37 595</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Charges encourus et assimilés	8-4	(16 761)	(11 792)
Commissions encourues		( 640)	(519)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>( 17 401)</b>	<b>( 12 311)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>39 906</b>	<b>25 284</b>
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8-5	( 2 268)	( 2 143)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8-6	-	5 128
Autres produits d'exploitation		158	52
Frais de personnel	8-7	( 19 844)	( 15 310)
Charges générales d'exploitation	8-8	( 9 448)	( 6 393)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		( 6 777)	( 7 671)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 727</b>	<b>( 1 053)</b>
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		( 45)	31
Impôts sur les sociétés	8-9	-	( 50)
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>1 682</b>	<b>( 1 072)</b>
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		( 3)	( 96)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 679</b>	<b>( 1 168)</b>
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (DT)</b>	<b>8-10</b>	<b>0,024</b>	<b>( 0,017)</b>

## X.2.4 ETAT DES FLUX DE TRESORERI

### ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		56 482	36 018
Charges d'exploitation bancaire décaissées		( 18 146)	( 12 689)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		( 47 955)	12 016
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		9 676	956
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		( 208 939)	( 160 165)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		271 294	175 548
Titres de placement / Titres de transaction		150	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		( 24 369)	( 19 652)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		( 12 515)	2 248
Impôts sur les sociétés		( 136)	( 28)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>25 542</b>	<b>34 252</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	374
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		( 150)	19 211
Acquisitions cessions sur immobilisations		( 5 790)	( 2 895)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>( 5 940)</b>	<b>16 690</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Émission / Remboursement d'emprunts		( 1 943)	( 1 834)
Augmentation / diminution ressources spéciales		-	-
Dividendes versés		-	-
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	-
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>( 1 943)</b>	<b>( 1 834)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>17 659</b>	<b>49 108</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		73 612	24 504
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice</b>	<b>9</b>	<b>91 271</b>	<b>73 612</b>

## X.2.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1. Présentation de la banque :

Banque Zitouna est une Société Anonyme au capital de 70.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la Loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Banque Zitouna est une banque commerciale universelle. Son capital social est divisé en 70.000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
L'État Tunisien (*)	61 199 980	87%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 000 000	3%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	3%
La Société Ulysse Trading & Industrial	2 000 000	3%
La société T.T.S. Financière	2 000 000	3%
M. Rafik Bouchammaoui	800 002	1%
Autres	18	0%
<b>Total</b>	<b>70 000 000</b>	<b>100%</b>

(\*) Détient d'une façon directe 2% et d'une façon indirecte 85% à travers « El Karama Holding » et la société « Portefeuille Invest » .

### 2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la Banque Zitouna sont préparés et présentés en respectant:

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises
- Les principes comptables applicables aux établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions».
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant:

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;
- Les Principes comptables des établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions ».

Dans les cas de divergence entre les différentes sources, l'établissement des états financiers respecte dans tous les cas les concepts et les principes prévus par le cadre conceptuel ainsi que la hiérarchie susvisée.

### **3. L'exercice comptable**

L'exercice comptable commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

### **4. Principes et méthodes comptables**

Les états financiers de la Banque Zitouna sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **4-1. LES RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS**

Les revenus sont les produits provenant de l'exploitation de la banque. Un revenu ne peut être comptabilisé qu'au moment de sa réalisation. La prise en compte du revenu n'est effectuée que dans l'un des cas suivants :

- une réalisation du revenu au moment de la transaction ;
- une réalisation du revenu lors de l'exécution du contrat ;
- une réalisation du revenu lors du recouvrement des prestations de services

Dans ce cadre :

- Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financements, sont prises en compte dans le résultat de la banque au moment de leur perception.
- Les commissions relatives aux engagements par signature (lettres de crédits, lettres de garantie, etc.) sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'elles sont courues ;
- Les profits, relatifs à des créances courantes, sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus ;
- Les profits échus et non encore encaissés, relatifs à des créances douteuses (incertaines, préoccupantes ou compromises), sont constatés en profits réservés et présentés en déduction des "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte dans le résultat de la banque à mesure de leur encaissement.
- Les produits prohibés par les normes islamiques ne sont pas comptabilisés au résultat de l'exercice et sont portés dans des comptes d'attente du passif courant (Nafaa Elaam), en attendant leur liquidation par le conseil d'administration ou l'assemblée générale de la Banque, sous la supervision du comité Chariâa.
- Les profits relatifs à des créances douteuses comptabilisés précédemment mais non payés, sont à déduire du résultat de l'exercice. Ces profits sont comptabilisés en tant que profits réservés et traités en tant que tels.

#### **4-2. LA RÉMUNÉRATION DES COMPTES**

A la date de chaque arrêté, les profits encaissés relatifs à des opérations de financement et d'investissement dont l'origine des fonds au départ était des comptes Tawfir, des comptes participatifs, des comptes à vue, des contrats Istithmar et/ou du capital libre de la banque, sont répartis entre la banque et les détenteurs de ces comptes en fonction de la contribution de chaque intervenant dans ces financements et de la clé de répartition contractuelle.

En outre, les principes islamiques de solidarité des exercices et de sauvegarde des intérêts des déposants, tels que stipulés par la norme 11, prévoient la possibilité de constituer, après accord des titulaires des comptes participatifs, deux types de réserves spécifiques : une réserve d'équilibre des profits et une réserve pour risque d'investissement.

- Réserve d'équilibre des profits : Cette provision est prélevée de la masse des profits à servir aux déposants, avant prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb. Les montants logés sous cette rubrique, sont répartis proportionnellement entre la banque et les déposants.

La quote-part des déposants est rattachée aux dépôts et avoirs de la clientèle.

- Réserve pour risque d'investissement: Cette réserve est prélevée de la masse des profits à distribuer aux déposants, après prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb.

Les montants, logés sous cette rubrique, sont du droit des déposants et doivent, par conséquent, être rattachés aux dépôts et avoirs de la clientèle.

#### 4-3. EZZAKET

La banque ne procède pas à la liquidation d'Ezzaket puisqu'elle n'a pas été expressément mandatée à liquider Ezzaket ni par une loi, ni par ses statuts, ni par l'assemblée générale des actionnaires, ni par les clients.

#### 4-4. LES RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Toutes les charges ayant concouru à la réalisation des revenus relatifs à l'exercice comptable, doivent être déterminées et rattachées à ce même exercice.

Le rattachement des charges aux produits s'effectue, entre autres, par le biais des comptes de régularisation qui sont utilisés pour répartir les charges et les produits dans le temps de manière à rattacher à chaque exercice seulement les charges et les produits qui le concernent.

#### 4-5. LES RÈGLES D'ÉVALUATION DES CRÉANCES

##### 4-5-1. Provision à caractère individuel

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque est effectuée sur la base de la situation, à la date d'arrêté, et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation est accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations conduisent la Banque à déterminer un montant de provisions requis, un montant de la dotation aux provisions et un montant de produits réservés.

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties :

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante:

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

**4-5-2. Provision à caractère général**

En application la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n° n° 2012-09 du 29 juin 2012, la banque a constitué une provision à caractère général dite « provision collective » par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2013 pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe

**4-5-3. Provisions additionnelles**

Selon la circulaire n° 2013-12 du 31 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.



L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :

$$A=N-M+1$$

A : ancienneté dans la classe 4

N: Année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

#### 4-6. LES RÈGLES D'ÉVALUATION DES TITRES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée comme suit :

- Les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.
- Les titres de placement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
  - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
  - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

#### 4-7. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT ET COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement figurent au niveau des états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont compensés pour le besoin de la présentation des états financiers.

#### 4-8. CONVENTION DE PRÉÉMINENCE DU FOND SUR LA FORME

Les opérations effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à leur nature et réalité financière sans tenir compte uniquement de leur apparence juridique. C'est le cas des opérations de Mourabaha et d'Ijara.

#### 4-9. LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Immeubles	5%
Agencement et Aménagement	10%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel roulant	20%
Matériel informatique	20%
Droit d'usage	4%
Logiciels informatiques	33%

#### 4-10. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

#### 4-11. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

## 5. NOTES RELATIVES AU BILAN

### 5-1. ACTIF

#### 5-1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 73 011 KDT contre 67 223 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Caisse	11 392	12 903
Comptes ordinaires BCT	60 764	53 568
Chèques Postaux	855	752
	<u>73 011</u>	<u>67 223</u>

#### 5-1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 183 578 KDT contre 123 356 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Banques résidentes	(i)	30 595	40 245
Banques non-résidentes	(ii)	55 121	22 895
Organismes financiers spécialisés	(iii)	97 000	59 750
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires		862	466
		<u>183 578</u>	<u>123 356</u>

(i) La rubrique « banques résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire en dinars et les valeurs en dinars auprès de ces banques.

(ii) La rubrique « banques non résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire et les valeurs en devise auprès de ces banques.

(iii) La rubrique « organismes financiers spécialisés » est constituée des certificats de leasing placés auprès des sociétés de leasing.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit:

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques résidentes	30 595	-	-	-	-	30 595
Banques non résidentes	38 708	-	16 413	-	-	55 121
Organismes financiers	97 000	-	-	-	-	97 000
Créances rattachées	775	-	87	-	-	862
<b>Total</b>	<b>167 078</b>	<b>-</b>	<b>16 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>183 578</b>

### 5-1-3. Créances sur la clientèle

Le solde des créances sur la clientèle s'élève au 31 décembre 2013 à 647 169 KDT contre 430 192 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Portefeuille Mourabaha	(i)	538 033	366 873
Comptes débiteurs de la clientèle	(ii)	438	504
Portefeuille Ijara		81 036	37 374
Autres financements à la clientèle	(iii)	30 084	25 819
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		3 642	3 134
<b>Total brut</b>		<b>653 233</b>	<b>433 704</b>
Provisions pour créances douteuses		( 3 061)	( 1 236) (*)
Provision Collective		( 1 719)	( 1 088) (*)
Provisions additionnelles		-	-
Agios réservés		( 1 284)	( 1 188)
<b>Total net</b>		<b>647 169</b>	<b>430 192</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité: En 2012, les provisions pour créances douteuses contenaient la provision collective.

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2013 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille financement (mourabha & ijara)	81 980	53 616	58 262	271 872	153 339	<b>619 069</b>
Compte débiteur de la clientèle	438	-	-	-	-	<b>438</b>
Autres financements à la clientèle	24 941	519	896	2 600	1 128	<b>30 084</b>
Créances rattachées	3 642	-	-	-	-	<b>3 642</b>
<b>Total</b>	<b>111 001</b>	<b>54 135</b>	<b>59 158</b>	<b>274 472</b>	<b>154 467</b>	<b>653 233</b>

#### (i) Portefeuille Mourabaha

Le portefeuille Mourabaha enregistre l'ensemble des opérations de financements à court, long et moyen terme, octroyés par la banque à la clientèle.

#### (ii) Comptes débiteurs de la clientèle

Il s'agit des comptes débiteurs non rémunérés des clients ordinaires. L'octroi de cet avantage aux clients n'est pas automatique. Il est soumis à une autorisation préalable auprès de la direction générale. Aucun profit n'est constaté sur les débits en comptes.

#### (iii) Autres financements à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2013, à 30 084 KDT et se détaille comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Total créances douteuses	(i) 25 379	16 327
Valeurs impayées des créances saines	3 903	8 646
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	802	846
	<u>30 084</u>	<u>25 819</u>

(i) La défalcation des créances douteuses selon la classe de risque se présente comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Créances de la classe 2	2 615	1 681
Créances de la classe 3	5 551	3 400
Créances de la classe 4	17 213	11 246
	<u>25 379</u>	<u>16 327</u>

#### 5-1-4. Portefeuille-titre commercial

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Titres de Placement à revenu variable	10	10 (*)
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	0	0
<b>Total brut</b>	<u>10</u>	<u>10</u>
Provision pour dépréciation	0	0
<b>Total Net</b>	<u>10</u>	<u>10</u>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité

#### 5-1-5. Portefeuille-titre d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 703 KDT au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Titres de participation	(i) 4 703	4 553
Créances rattachées aux titres d'investissement	0	0
<b>Total brut</b>	<u>4 703</u>	<u>4 553</u>
Provision pour dépréciations de titres	0	0
<b>Total Net</b>	<u>4 703</u>	<u>4 553</u>

(i) Le portefeuille titres d'investissement se détaille comme suit :

Titres de participation	Valeur comptable nette
Titres ZITOUNA TAKAFUL	4 500
Titres Zitouna LLD	150
Titres SIBTEL	53
Titres APTBEF	-
<b>Total</b>	<b>4 703</b>

### 5-1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint un montant de 48 421 KDT au 31 décembre 2013 contre 46 891 KDT au 31 décembre 2012 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Logiciels et serveurs	5 090	4 424
Droit d'usage	1 714	1 608
Constructions	29 610	29 023
Agencements et aménagements	10 822	8 234
Matériels et équipements de bureau	3 240	2 578
Matériels informatiques	4 820	3 868
Matériels de transport	845	807
Terrain	3 814	3 814
Autres matériels	582	536
Agencements et aménagements en cours	478	156
Constructions en cours	2 505	1 880
<b>Valeur brute des immobilisations</b>	<b>63 520</b>	<b>56 928</b>
Amortissements	( 15 099)	( 10 037)
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>48 421</b>	<b>46 891</b>

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées, au cours de l'exercice 2013, se présente comme suit:

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition-Cession	Valeur Brute au 31/12/2013	Amort. au 31/12/2012	Dotations aux Amort.	Reprises	Amort. au 31/12/2013	VCN au 31/12/2013
Immobilisations d'exploitation	29 023	587	29 610	2 968	1 466	1	4 433	25 177
Terrain	3 814	-	3 814	-	-	-	-	3 814 (*)
Agencements et aménagements	8 234	2 588	10 822	1 695	966	6	2 655	8 167
Mobilier et Matériels	11 406	2 326	13 732	4 749	2 404	-	7 153	6 579
Matériel de Transport	807	38	845	470	165	-	635	210
Immobilisations en cours	2 036	947	2 983	-	-	-	-	2 983
Immobilisations Incorporelle	1 608	106	1 714	155	68	-	223	1 491
<b>Total Général</b>	<b>56 928</b>	<b>6 592</b>	<b>63 520</b>	<b>10 037</b>	<b>5 069</b>	<b>7</b>	<b>15 099</b>	<b>48 421</b>

(\*) Le terrain sur le quel est édifié le siège social est hypothéqué au profit de l'ATB « Arab Tunisian Bank ».

### 5-1-7. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 34 717 KDT contre 18 649 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Débiteurs divers	(i)	15 635	8 123
Comptes de régularisation	(ii)	18 784	8 520
Non valeurs	(iii)	298	2 006
		<b>34 717</b>	<b>18 649</b>

(i) Les débiteurs divers sont analysés comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		12	12
Avances sur commandes		43	40
Retenue à la source		22	3
TVA déductible		14 030	7 723
Autres Impôts et taxes à récupérer		29	82
Avance sur impôt IS	(1)	170	-
Autres débiteurs divers		1 329	263
		<b>15 635</b>	<b>8 123</b>

(1) La banque Zitouna est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % selon les règles du droit commun. Egalement, elle ne bénéficie d'aucune exonération résultante d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Etant donné que la banque dégage un déficit fiscal de 20 423 mille de dinars, l'impôt annuel est égal à 0,2% du chiffre d'affaires brut local, soit un minimum de 170 mille de dinars et ce en vertu de l'article 48 de la loi de finances 2014.

Ce minimum est considéré comme une avance d'impôt et il est déductible de l'impôt sur les sociétés successivement au titre des exercices ultérieurs et ce dans la limite de la cinquième année inclusivement et sans que la déduction aboutisse à un impôt inférieur au minimum d'impôt.

(ii) Les comptes de régularisation sont analysés comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Débits à régulariser et divers		580	1 653
Biens Mourabaha		13 609	6 216
Biens Ijara		2 578	25
Biens Khadamet		20	-
Charges payées ou comptabilisées d'avance		1 990	621
Compte d'ajustement devise		7	5
		<b>18 784</b>	<b>8 520</b>

(iii) Les non valeurs, constituées des charges à répartir et des frais préliminaires de constitution et de premier établissement de la banque, se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	298	1 031
Frais préliminaires	-	975
	<b>298</b>	<b>2 006</b>

Jusqu'au 31 décembre 2013, les frais préliminaires et les charges à répartir ont fait l'objet d'une résorption, respectivement, de 975 KDT et 733 KDT.

## 5-2. PASSIF

### 5-2-1. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 11 537 KDT contre 1 863 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Organismes financiers spécialisés	(i)	11 524	1 848
Dettes rattachées aux dépôts des établissements financiers et bancaires		13	15
		<b>11 537</b>	<b>1 863</b>

(i) Il s'agit des comptes de dépôts et des contrats Istithmar des organismes financiers spécialisés.

La répartition des dépôts des établissements bancaires selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Moudharba interbancaire	-	-	-	-	-	-
Organisme financier spécialisée	11 209	-	315	-	-	11 524
Dettes rattachées	9	-	4	-	-	13
<b>Total</b>	<b>11 218</b>	<b>-</b>	<b>319</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 537</b>

### 5-2-2. Dépôt de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2013 à 866 978 KDT contre 595 049 KDT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes à vue	(i)	293 557	201 227
Comptes d'épargne	(ii)	336 460	207 430
Autres produits financiers	(iii)	125 825	79 137
Comptes dépôts participatifs	(iv)	85 384	90 725
Autres sommes dues à la clientèle	(v)	23 888	15 303
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		1 864	1 227
		<b>866 978</b>	<b>595 049</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit:

	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Plus de 6 mois et moins de 1an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	293	-	-	-	-	293 557
Comptes d'épargne	336	-	-	-	-	336 460
Autres produits financiers	460	23 346	42 913	7 538	5	125 825
Comptes de dépôts participatifs	52 023	-	-	-	-	85 384
Autres sommes dues à la clientèle	8384	-	-	-	-	23 888
Dettes rattachées	23 888	-	-	-	-	1 864
<b>Total</b>	<b>793 176</b>	<b>23 346</b>	<b>42 913</b>	<b>7 538</b>	<b>5</b>	<b>866 978</b>

(i) Les comptes à vue représentent les comptes en dinars et les comptes réglementés non rémunérés. Ils se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes chèques entreprises	78 335	47 016
Comptes chèques particuliers	148 760	104 031
Comptes réglementés en devises	64 918	48 604
Comptes réglementés en dinars	1 544	1 576
	<u>293 557</u>	<u>201 227</u>

La composition des dépôts à vue selon le secteur d'activité de la clientèle, s'analyse comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Compagnies d'assurances	289	266
Entreprises publiques	161	794
Autres clientèles commerciales	78 134	44 887
Comptes de non-résidents	65 248	49 164
Clients particuliers	149 725	106 116
	<u>293 557</u>	<u>201 227</u>

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Hissab Tawfir	336 430	207 375
Comptes Tawfir Poste	30	55
	<u>336 460</u>	<u>207 430</u>

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Contrats Istithmar Mouwajah	83 835	49 338
Contrats Istithmar	41 990	29 799
	<u>125 825</u>	<u>79 137</u>

(iv) Les dépôts participatifs représentent les comptes participatifs entreprises et les comptes réglementés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes participatifs entreprises	70 814	82 571
Comptes en dinars convertibles	5 938	3 771
Comptes en devise	8 632	4 383
	<b>85 384</b>	<b>90 725</b>

(v) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes indisponibles	9 870	5 715
Réserve d'Equilibre de Profit « PER »	(i) 3 291	1 184
Autres provisions constituées par la clientèle	10 727	8 404
	<b>23 888</b>	<b>15 303</b>

(i) Conformément aux dispositions de la norme comptable des établissements financiers islamiques n°11, la banque a prélevé un montant de 3 291 KDT sur les profits revenant aux déposants. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes participatifs entreprises	971	388
Comptes participatifs règlementés en TNC	35	24
Comptes d'épargne	1 126	92
Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	351	265
Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	370	186
Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	344	187
Istithmar : Maturité ≥ 24 mois	50	15
Comptes participatifs EUR	44	27
<b>Total</b>	<b>3 291</b>	<b>1 184</b>

### 5-2-3. Dettes de financements et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique, constituée d'un financement contracté auprès d'une banque non résidente, s'élève au 31 décembre 2013 à 9 253 KDT contre 11 204 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/201</u>
	<b>13</b>	<b>2</b>
Emprunts et ressources spéciales	9 211	11 154
Dettes rattachées aux Emprunts et ressources spéciales	42	50
	<b>9 253</b>	<b>11 204</b>

### 5-2-4. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 46 898 KDT contre 27 644 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes de régularisation	(i)	12 359	8 741
Créditeurs divers	(ii)	31 685	16 677
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	2 465	1 650
Siège, succursale et agences		4	2
Provisions pour risques et charges	(iv)	385	574
		<b>46 898</b>	<b>27 644</b>

(i) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/201</u>
	<b>13</b>	<b>2</b>
Charges à payer	2 754	1 794
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	40	148
Crédits à régulariser et divers	62	179
Compensation à régler	9 503	6 620
	<b>12 359</b>	<b>8 741</b>

(ii) Les créditeurs divers se détaillent comme suit :

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/2012</u>
	<b>13</b>	
Fournisseurs Murabaha	21 878	12 055
Fournisseurs Ijara	3 336	385
Fournisseurs Khadamet	20	
Autres Fournisseurs	1 770	1 029
Organismes de prévoyance sociale	1 589	1 522
Etat impôts et taxes	2 950	1 585
Autres Créditeurs divers	142	101
	<b>31 685</b>	<b>16 677</b>

(iii) Les comptes exigibles après encaissement se détaillent comme suit :

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/2012</u>
	<b>13</b>	
Comptes exigibles après encaissement	204 583	50 547
Portefeuille encaissement	( 202 118)	( 48 897)
	<b>2 465</b>	<b>1 650</b>

(iv) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/20</u>	<u>31/12/2012</u>
	<b>13</b>	
Provisions pour créances sur l'Etat et organismes sociaux	200	400
Provision pour créances sur autres débiteurs divers	185	174
	<b>385</b>	<b>574</b>

### 5.2.5. Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à 70 000 KDT composé de 70 000 000 actions d'une valeur de 1 DT.



Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2013 à 56 943 KDT contre 55 264 KDT au 31 décembre 2012. Cette rubrique se détaille comme suit:

Libellé	Capital	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Report à nouveau	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2012	70 000	10 000	-	( 23 568)	( 1 168)	55 264
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	( 1 168)	1 168	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	1 679	1 679
Solde au 31/12/2013	70 000	10 000	-	( 24 736)	1 679	56 943

## 6. RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2013, se détaille comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	73 011	-	-	-	-	73 011
Créances sur les établissements bancaires et financiers	167 165	-	16 413	-	-	183 578
Créances sur la clientèle	104 937	54 135	59 158	274 472	154 467	647 169
Portefeuille Titre -Commercial	-	10	-	-	-	10
Portefeuille Titre d'investissement	-	-	-	-	4 703	4 703
Valeurs Immobilisés	2 990	26	65	3 698	41 642	48 421
Autres actifs	34 717	-	-	-	-	34 717
<b>Total Actif</b>	<b>3820</b>	<b>54 171</b>	<b>75 636</b>	<b>278 170</b>	<b>200 812</b>	<b>991 609</b>
<b>Passif</b>						
Banque Centrale et CCP	-	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11 218	-	319	-	-	11 537
Dépôts et avoirs de la clientèle	793 176	23 346	42 913	7 538	5	866 978
Dettes de financements et ressources spéciales	546	511	1044	7152	-	9 253
Autres Passifs	46 898	-	-	-	-	46 898
Capitaux Propres	-	-	-	-	56 943	56 943
<b>Total Passif</b>	<b>851 838</b>	<b>23 857</b>	<b>44 276</b>	<b>14 690</b>	<b>56 948</b>	<b>991 609</b>
<b>Position Nette</b>	<b>(468 018)</b>	<b>30 314</b>	<b>31 360</b>	<b>263 480</b>	<b>143 864</b>	<b>0</b>

## 7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2013, à 14 495 contre 12 344 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	4 595	3 739
En faveur de la clientèle	9 900	8 605
Cautions pour marchés	6 342	5 836
Cautions diverses	3 558	2 769
	<u>14 495</u>	<u>12 344</u>

### 7-2. Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 10 626 contre 17 268 KDT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Ouverture de crédits documentaires	5 865	10 472
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	4 761	6 796
	<u>10 626</u>	<u>17 268</u>

### 7-3. Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de ses clients. Ils s'élèvent, au 31 décembre 2013 à 112 784 KDT.

### 7-4. Garanties reçues

Les garanties reçues s'élèvent, au 31 décembre 2013 à 279 841 KDT, contre 215 081 KDT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Garanties reçues des banques non-résidentes	14 772	-
Garanties reçues de la clientèle	265 069	215 081
	<u>279 841</u>	<u>215 081</u>

### 7-5. Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan représentent les opérations d'achat et de vente de devises au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2013 comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Achat au comptant	1 087	1 601
Vente au comptant	1 915	2 014
	<u>3 002</u>	<u>3 615</u>

## 8. NOTES RELATIVES À L'ETAT DE RÉSULTAT

### 8-1. Profits et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 44 013 KDT contre 28 437 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	7 898	5 686
Produits sur opérations de financement	(ii)	35 120	21 813
Revenus assimilés	(iii)	995	938
		<b>44 013</b>	<b>28 437</b>

(i) Les produits sur opérations interbancaires se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Produits sur opérations de Mourabaha interbancaire		2 200	2 029
Produits sur certificats de leasing		5 698	3 657
		<b>7 898</b>	<b>5 686</b>

(ii) Les produits sur opérations de financement se présentent comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Produits sur opérations de Mourabaha		30 671	19 981
Produits sur financement Ijara		4 449	1 832
		<b>35 120</b>	<b>21 813</b>

(iii) Les revenus assimilés sont constitués des commissions sur avals, cautions et acceptations bancaires.

### 8-2. Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 9 682 KDT contre 6 495 KDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires		2 891	2 061
Commissions de tenue de comptes		1 925	1 253
Commissions sur activités de commerce international		295	113
Commissions sur activités monétiques		914	637
Commissions sur les opérations télématiques		317	152
Commissions sur les financements		3 340	2 279
		<b>9 682</b>	<b>6 495</b>

### 8-3. Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 3 612 KDT contre 2 289 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Gains de change	5 074	3 243
Pertes de change	( 1 462)	( 954)
	<u>3 612</u>	<u>2 289</u>

#### 8-4. Charges encourues et assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 16 761 KDT contre 11 792 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	588	699
Charges sur les dépôts de la clientèle	(i) 16 173	11 093
	<u>16 761</u>	<u>11 792</u>

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Dépôts participatifs	( 1)	3 428	2 320
Comptes Tawfir	( 2)	8 045	3 125
Comptes Istithmar	( 3)	2 190	1 352
Comptes Istithmar Mouajah		2 510	4 296
		<u>16 173</u>	<u>11 093</u>

(1) Les dépôts participatifs sont constitués des dépôts participatifs entreprises, des comptes participatifs réglementés en devises et en dinars convertibles.

(2) Les comptes Tawfir sont les comptes spéciaux d'épargne rémunérés selon le principe de partage de pertes et profits.

(3) Les comptes Istithmar sont les placements de la clientèle pour une durée supérieure à 3 mois rémunérés selon le principe de partage des pertes et profits

Les indicateurs des profits servis aux comptes Istithmar, comptes Tawfir et comptes dépôts participatifs, issus de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit:

Nature de Dépôt	Taux de profit année 2013
Comptes participatifs entreprises	2%
Comptes spéciaux en dinar convertible	2,53%
Comptes étrangers en dinar convertible	2,53%
Comptes Tawfir	2,72%
Contrats Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	3,49%
Contrats Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	3,98%
Contrats Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	4,47%
Contrats Istithmar : Maturité ≥ 24 mois	4,97%

#### 8-5. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 2 268 KDT contre 2 143 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Dotations aux provisions sur créances douteuses	2 164	1 067
Dotations aux provisions collectives	632	1 088
Reprises de provisions sur créances douteuses	( 329)	( 263)
Abandon de créances	-	81
Dotations aux provisions pour risques et charges	1	170
Reprise sur provisions pour risques et charges	(200)	
	<u>2 268</u>	<u>2 143</u>

#### 8-6. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2013 est nul contre 5 128 au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-	-
Reprises de provisions sur titre d'investissement	-	5 352
Moins value sur cession de titre d'investissement	-	( 224)
	<u>-</u>	<u>5 128</u>

#### 8-7. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 19 844 KDT contre 15 310 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Salaires	16 021	12 538
Charges sociales	3 465	2 658
Dotations aux provisions pour congés payés	358	114
	<u>19 844</u>	<u>15 310</u>

#### 8-8. Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 9 448 KDT contre 6 393 KDT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Frais divers de gestion	3 285	2 604
Impôts et taxes	549	410
Missions, voyages et déplacement	223	98
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	821	574
Transport et déplacement	12	6
Travaux, fournitures et services extérieurs	4 464	2 652
Autres charges d'exploitation	94	49
	<u>9 448</u>	<u>6 393</u>

#### 8-9. Impôts sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés qui s'élève à 170 KDT, représente le minimum d'impôt calculé selon l'article 44 alinéa II du code de l'IRPP et de l'IS, tel que modifié par la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013



portant loi de Finances pour l'année 2014, soit 0,2% du chiffre d'affaire brut local TTC et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>1 679</b>	<b>(1 118)</b>
Total Réintégrations	3 538	2 724
Total Déductions	207	5 361
<b>Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des provisions</b>	<b>5 010</b>	<b>(3 755)</b>
Provisions pour créances douteuses	2 164	1 067
Provisions collectives	632	1 088
<b>Résultat fiscal de l'exercice après imputation des provisions et avant imputation des reports déficitaires</b>	<b>2 214</b>	<b>(5 910)</b>
Dotations aux amortissements de l'exercice	5 974	6 811
<b>Résultat avant amortissements de l'exercice</b>	<b>8 188</b>	<b>901</b>
Reports déficitaires ordinaire	(6 497)	(7 399)
Amortissements de l'exercice	(5 974)	(6 811)
Amortissements réputés différés	(16 169)	(9 354)
<b>Résultat fiscal de l'exercice</b>	<b>(20 452)</b>	<b>(22 663)</b>
Chiffre d'affaire brut local (TTC)	85 007	50 380
Minimum d'impôt	170	50

#### 8-10. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination sont arrêtés sur la base de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013. Ainsi, le résultat par action se présente comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 679	( 1 168)
Nombre d'actions ordinaires	70 000 000	70 000 000
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>0,024</b>	<b>( 0,017)</b>

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

#### 9. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2013, un solde de 91 271 KDT contre 73 612 KDT au 31 décembre 2012 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Caisse	11 392	12 903
Banque Centrale	60 764	53 568
Chèques Postaux	855	752
Banque de dépôt	595	245
Banques non-résidentes	17 665	6 144
	<b>91 271</b>	<b>73 612</b>

## 10. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2013, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

- Transactions avec le groupe « POULINA » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
1	341255	SOCIETE AGRICOLE DICK	7 000 035	7 ans	5 600 028	34 965
1	53397	SOCIETE ALMES	300 498	6 mois	50 700	2 699 502
1	32052	SNA	522 957	6 mois	88 233	2 477 043
9	B114391997	GAN DISTRIBUTION	2 204 550	3 mois	2 204 550	-
1	2611820	SOCIETE CEDRIA	1 300 597	6 mois	219 437	-
1	341396	STE EL MAZRAA	1 101 924	5 ans	1 101 924	-

- Transactions avec le groupe « MEDDEB » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
1	8813800	CENTRALE LAITIERE DU NORD	1 313 761	7 ans	1 184 494	86 239
1	3614161	CENTRALE LAITIERE DU CAP BON	-	-	-	10 000 000

- Transactions avec le groupe « EL KARAMA HOLDING » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
9	B24213252010	ZITOUNA TELECOM	10 000 000	5 ans	5 000 000	-
9	B01100102011	ZITOUNA TAKAFUL	-	-	-	23 000
1	8842221	ENNAKL VEHICULES INDUSTRIEL	-	-	-	348 347

- Transactions avec le groupe « ULYSSE » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
1	2942407	ULYSSE HYPER DISTRIBUTION	983 997	7 ans	983 997	1 816 003

- Transactions avec la Direction Générale :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
2	188378	EZZEDINE KHOJA	321 000	15 ans	314 526	-
2	5768	RAOUDHA BOUZOUITA	60 000	7 ans	49 400	-

- Transactions avec la Société « ENNAKL » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2013	Engagements HB 31/12/2013
1	20826	SOCIETE ENNAKL	-	-	-	590 142

### 11. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2013 autre que les rémunérations des dirigeants

Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe ELKARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :

- La Banque Zitouna a facturé à la société « **EL KARAMA HOLDING** » au cours de l'exercice 2013 un montant de **3 114 DT TTC** correspondant à la récupération d'une commission gouvernementale.
- La société « **EL KARAMA HOLDING** » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de **70 800 DT TTC** au titre d'un service d'assistance managériale.
- La société « **City Cars.SA** » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de **40 664 DT TTC** correspondant aux loyers de l'agence Ali Darghouth, et des frais d'électricité pour **10 100 DT TTC**.
- La société « **ENNAKL .SA** » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de **84 960 DT TTC** correspondant aux loyers de l'agence Charguia et **1 425 DT TTC** au titre de service d'entretien du matériels de transport.
- En vertu de la convention conclue avec la société « **Zitouna Takaful** », la banque a perçu des commissions de l'ordre de **60 199 DT TTC** au titre des contrats Ijara, et un montant de **399 184 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement » et « Takaful Incendie ». Par ailleurs, la société « **Zitouna Takaful** » a facturé à la Banque Zitouna un montant de **19 250 DT TTC** correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite et un montant de **995 DT TTC** au titre de l'assurance automobile.

X.3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES



Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II  
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac  
1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie

9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville  
1002 Tunis – Tunisie  
Tél. : 00 216 71 282 730  
Fax. : 00 216 71 289 827  
E-mail : [gac.audit@gnet.tn](mailto:gac.audit@gnet.tn)

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2013**

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2013 autre que les rémunérations des dirigeants :**

- La Banque Zitouna a conclu avec la société « Zitouna Takaful », en date du 28 décembre 2013, un contrat pour la couverture de l'indemnité de départ de son personnel. A ce titre Zitouna Takaful a facturé à la banque un montant de 19 250 DT TTC.
- La Banque Zitouna a conclu avec la société « Zitouna Takaful », en date du 27 juin 2013, un contrat d'assurance d'une camionnette « CITROEN ». A ce titre Zitouna Takaful a

facturé à la banque un montant de 995 DT TTC.

**B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2013 autre que les rémunérations des dirigeants :**

- La Banque Zitouna a acquis en décembre 2010 son siège social auprès de la société « Les Hirondelles » (société qui appartenait à l'ex administrateur de la banque Sakhr EL MATRI) pour une valeur globale de 26 550 KDT toutes taxes comprises.

Cette acquisition a été financée à hauteur de 12 000 KDT d'autofinancement et d'un emprunt contracté auprès de la banque AL BARAKA pour 14 550 KDT remboursable sur 7 ans.

- Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe ELKARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles appartenant au clan Ben Ali et Trabelsi :

- ✓ La Banque Zitouna a facturé à la société « EL KARAMA HOLDING » au cours de l'exercice 2013 un montant de 3 114 DT TTC correspondant à la récupération d'une commission gouvernementale.
- ✓ Le 07/01/2013, la société « EL KARAMA HOLDING » a conclu avec la banque un avenant à la convention d'assistance et de conseil conclue en date du 01/11/2009. L'avenant entre en vigueur à partir du 01/01/2012. A ce titre, la société « EL KARAMA HOLDING » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de 70 800 DT TTC. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16/01/2013.
- ✓ La société « City Cars.SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de 40 664 DT TTC correspondant aux loyers de l'agence Ali Darghouth, et des frais d'électricité pour 10 100 DT TTC.
- ✓ La société « ENNAKL .SA » a facturé à la Banque ZITOUNA au cours de l'exercice 2013 un montant de 84 960 DT TTC correspondant aux loyers de l'agence Charguia et 1 425 DT TTC au titre de service d'entretien du matériel de transport.
- ✓ En vertu de la convention conclue avec la société « Zitouna Takaful », la banque a perçu des commissions de l'ordre de 60 199 DT TTC au titre des contrats Ijara, et un montant de 399 184 DT TTC au titre des contrats collectifs « Takaful Financement » et « Takaful Incendie ».

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

	PDG		DGA		Administrateur (**)	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Rémunération à court terme	288 938	38 221	221 880	18 559	139 000	139 000
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 912	0	10 369	0	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0
Indemnité de fin de contrat de travail	0	0	0	0	0	0
Paiement en actions	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>290 850</b>	<b>38 221</b>	<b>232 249</b>	<b>18 559</b>	<b>139 000</b>	<b>139 000</b>

(\*) Il s'agit de la cotisation du mois de décembre 2013 relative à l'indemnité de départ à la retraite (IDR) payée par la banque au titre de la convention conclue avec la société Zitouna Takaful en date du 28 décembre 2013. Elle se détaille ainsi :

- IDR PDG : 1 912 DT
- IDR DGA : 1 240 DT

(\*\*) L'AGO du 20 juin 2013 a accepté la démission de Mr Mohammed MEDDEB en sa qualité d'administrateur de la banque et approuvé la cooptation faite par le conseil d'administration réuni le 20 juin 2013, de la société la Centrale Laitière du Cap Bon SA représenté par Mr Boubaker MEHRI en sa qualité du nouvel administrateur de la banque.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que :

- votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés ; et
- que les travaux qu'on a effectués n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 08 Mai 2014

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Membre de KPMG International**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**



**La générale d'audit et conseil**

**Membre de CPA International**

**Chiheb GHANMI**

